

## 2007 au Département des Infrastructures (DINF)

---

### Transports et mobilité

---

Les **transports publics** ont été au cœur des préoccupations du département en 2007. Enjeu majeur pour le canton, le développement du réseau ferroviaire suisse pour les vingt prochaines années (**projet ZEB**) a suscité un intense travail de lobbying et de concertation avec les cantons de Suisse occidentale et la députation vaudoise aux Chambres fédérales.

Le Service de la mobilité, s'est fortement impliqué dans les **projets d'agglomération** (Lausanne-Morges, franco-valdo-genevois et Yverdon-les-Bains) qui ont été déposés en décembre à l'Office fédéral du développement territorial. Les infrastructures de transport planifiées dans ces projets d'agglomération pourraient bénéficier d'une contribution fédérale jusqu'à 50% de leur coût. Le projet de **halte de Prilly-Malley**, déjà au bénéfice d'une subvention fédérale du fonds d'infrastructures, a été mise à l'enquête publique en octobre 2007.

Pour améliorer les infrastructures existantes et sécuriser l'exploitation des **chemins de fer régionaux**, le Grand Conseil a voté un crédit-cadre 2007-2010 de 82,1 millions de francs. Au total, 219 millions de francs seront investis par la Confédération, le Canton et les chemins de fer privés dans ces infrastructures.

Le **métro m2** est entré dans la phase finale des tests. Pour financer les risques avérés qui ne pouvaient pas être mis au budget (nouvelles exigences de sécurité pour les voyageurs, difficultés géologiques et report de la réalisation du projet), le Conseil d'Etat a décidé de demander au Grand Conseil une **garantie d'emprunt de 29,8 millions de francs**. Un accord est intervenu entre toutes les parties concernées par l'effondrement de St-Laurent. Tirant les enseignements de cet accident, le Grand Conseil a adopté la loi sur le cadastre géologique présentée par le DINF.

La **semaine de la mobilité** 2007 s'est déroulée du 18 au 22 septembre sous le thème " Hâte-toi autrement ! ". Plus de 15 villes et communes importantes du canton ont participé à cette action de promotion des mobilités douces. Le 9 décembre, la **communauté tarifaire Mobilis** a été étendue à l'ensemble du nouveau district de Morges, jusqu'à Rolle ainsi que jusqu'à Payerne depuis Moudon (199 communes, plus de 380'000 habitants).

### Bâtiments et patrimoine

---

Dans le domaine immobilier, le projet de construction d'un **nouveau Parlement** a été relancé en 2007. Le crédit d'étude de 850'000 francs voté par le Grand Conseil permettra d'organiser un concours d'architecture et d'établir le plan d'affectation cantonal. Le centre d'entretien des routes nationales de Bursins a à nouveau fait parler de lui : inauguration de la centrale photovoltaïque installée sur le toit du bâtiment, distinction " Regards – Umsicht – Sguardi " de la Société des ingénieurs et architectes (SIA) pour des travaux tournés vers l'avenir et Prix solaire suisse 2007 !

Le patrimoine du canton a connu deux moments forts : le 28 juin, à 11h15, les cloches des églises de **Lavaux** ont sonné pour annoncer la nouvelle de la décision du Comité du patrimoine mondial : Lavaux est inscrit sur la liste de l'UNESCO ! Et le 4 octobre, le **portail peint de la Cathédrale de Lausanne** était réouvert au public, au terme de près de 40 ans d'analyses, d'études pluridisciplinaires novatrices et de travaux.

## Développement durable

---

Une démarche participative associant l'administration et les milieux extérieurs à celle-ci a été conduite pour identifier les éléments constitutifs d'un **Agenda 21** cantonal. Nanti de ces éléments, le Gouvernement a fixé **quatre objectifs prioritaires** en matière de développement durable, illustrés par des indicateurs et des cibles qui figurent aujourd'hui dans le programme de législature 2007-2012. Parallèlement à la mise en place de l'Agenda 21, le Conseil d'Etat a adopté de nouvelles **directives énergétiques** pour ses propres bâtiments, permettant de confirmer son exemplarité et de tendre vers une société à 2000 Watts en 2050. L'adoption du **2ème crédit-cadre de 22 millions de francs** pour le rattrapage de l'entretien des bâtiments s'inscrit dans la même direction.

## Routes

---

Dans le domaine routier, après cinquante ans de discussion, la réalisation du projet de route **H144 Rennaz (VD) - Les Evouettes (VS)** a enfin débuté. Ce feuilleton a connu son épilogue le 24 décembre 2007 par le rejet des deux recours encore pendants devant le Tribunal fédéral. L'enjeu pour le canton de Vaud était de taille puisqu'une subvention fédérale de 43,6 millions (coûts 2001) devait être octroyée pour autant que le projet soit exécutoire à la fin 2007. Sur l'autoroute A 12 entre Vevey et la Gruyère, les travaux d'entretien lourd se sont terminés à la satisfaction de tous (coût : 95 millions de francs sur sol vaudois).

La réforme de la péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) voit le transfert à la Confédération, au 1er janvier 2008, de la gestion du réseau autoroutier suisse. Pour des raisons organisationnelles et de compétences, l'Office fédéral des routes a confié aux cantons, regroupés en unités territoriales (UT), **l'entretien courant des autoroutes**. Vaud fait partie de **l'UT II** avec Genève et Fribourg. Un partenariat intercantonal a été conclu et une convention fixant les règles de cette collaboration a été signée.

## Informatique

---

A l'initiative du Canton de Vaud, la Conférence suisse de l'informatique (CSI) a adopté une **licence " open source "**. Cette licence pose le cadre juridique nécessaire à l'utilisation, la copie, la modification et la diffusion d'applications informatiques développées dans l'esprit des logiciels libres par les collectivités publiques. Dans la foulée, la conférence des gouvernements cantonaux a désigné le chef du DINF pour représenter les cantons latins au comité de pilotage " cyberadministration " présidé par le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz.

## **Groupes de prestations**

### **61.1 Etat-major**

#### **61.1 Etat-major**

---

- Appui au chef du département dans la gestion du département, dans son activité de membre du Conseil d'Etat et tout autre activité de nature politique
- Traitement des recours hiérarchiques de son niveau de compétence.

#### **Descriptif**

---

- Préparation des dossiers, analyse, synthèse et recommandations pour le chef de département.
- Appui à la gestion du département, planification, mise en oeuvre et suivi des décisions.
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs.
- Relais départemental avec le Grand Conseil.
- Conception et réalisation de la politique de communication du département.
- Gestion de projets particuliers sur instruction du chef de département.
- Secrétariat, agenda, correspondance, classement, archivage, déplacements.
- Traitement des recours hiérarchiques.

#### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Chef du département.
- Services du DINF.
- Autres départements et/ou services de l'ACV.

**Groupes de prestations**  
**61.2 Ressources humaines**

## **61.2 Ressources humaines**

---

Gestion des ressources humaines du département.

### **Descriptif**

---

- Appui technique et administratif aux services en matière de recrutement, de formation, de mobilité professionnelle et de processus LPers.
- Gestion des effectifs du département.
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation.
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines.
- Relais entre le SPEV et le DINF pour tout projet ou dossier traitant du personnel.
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel.
- Développement de la fonction RH départementale.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Chef du département.
- Services et offices du DINF.
- Cadres et collaborateurs du DINF, stagiaires et apprentis.
- SPEV.
- BRM.
- Candidats externes.

**Groupes de prestations**  
**61.3 Informatique**

## 61.3 Informatique

- Assistance à la conception, à la mise en place et à l'utilisation d'outils informatiques.
- Maintenance et support des outils informatiques.
- Coordination des projets informatiques, géomatiques et de la formation.
- Centre de compétence transversal dans le domaine de la Géomatique (gestion de données géoréférencées = géodonnées).

## Descriptif

- Garantir la cohérence du système d'information pour que les données qui s'échangent soient exploitables et utiles.
- Maîtriser le savoir-faire dans le domaine géomatique et mettre à disposition ces compétences d'autres département (Centre de compétence transversal).
- Assister les service dans la maîtrise de leurs projets informatiques, Maîtriser techniquement et financièrement l'évolution du système d'information et des applications.
- Assurer la sécurité des applications et des données selon les principes de confidentialité, intégrité et disponibilité.
- Assurer une communication claire et efficace, en proportion avec les projets et demandes en cours.
- Coordonner les activités avec les centres d'exploitation, de télécommunication et l'office de la sécurité informatique.
- Offrir un support adéquat aux utilisateurs pour les applications métier
- Assurer la maintenance applicative des logiciels et applications métier
- Coordonner la formation informatique des utilisateurs du département

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Utilisateurs de l'informatique du Département.
- Utilisateurs de l'informatique d'autres département (DFIN, DEC, DIRE, DSE).
- DPSI.
- CCV.
- CCT.
- OSIC.
- Sociétés de service partenaire.
- Collaboration intercantonale romande dans le domaine géomatique.

- Collaboration avec l'association pour le système d'information du territoire vaudois, ASIT-VD.

**Groupes de prestations**  
**61.4 Finances**

## **61.4 Finances**

- Gestion financière du département-
- Elaboration et appui aux services au niveau budgétaire, comptable et contrôle de gestion.
- Coordonne et conduit les activités précitées ainsi que des projets spécifiques.

## **Descriptif**

- -Collaboration technique à la préparation du budget.
- Collaboration technique à l'exploitation du budget (gestion, contrôle et validation des crédits supplémentaires, des autorisations de dépassement de crédit, et des reports de crédits).
- Tenue de la comptabilité et/ou validations comptables des opérations.
- Aide aux services pour des opérations comptables particulières (facturation, TI, OD, fiche PP etc).
- Conduite et/ou réalisation du bouclage comptable de l'exercice.
- Développement de l'activité de contrôle de gestion.
- Conseil et appui dans le domaine financier.
- Contacts avec les services transversaux (not. SAGEFI, CCF) et avec la sous-commission des finances pour le DINF.

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services du DINF.
- SAGEFI.
- CCF.
- Conseil d'Etat.
- Commission des finances.
- Commission de gestion.
- Fournisseurs.
- Débiteurs.
- usagers.

**Groupes de prestations**  
**61.5 Activités spécifiques**

## **61.5 Activités spécifiques**

---

- Mise en oeuvre d'un programme de développement durable pour l'ensemble des prestations de l'Etat.
- Suivi et coordination de l'application de la législation sur les marchés publics.
- Application de la législation sur les procédés de réclame.
- Application de la législation sur la prévention des accidents de chantier.

## **Descriptif**

---

### **Développement durable**

---

- Assurer la mise en œuvre du programme de développement durable (Agenda 21) selon l'action 35 du programme de législation.
- Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du développement durable.
- Information, communication, représentation auprès des tiers.
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers.

### **Marchés publics**

---

- Suivi et contrôle de l'application de la législation.
- Conseil aux services, aux communes et mandataires.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.
- Récolte des statistiques.
- Animation du centre de compétences du site internet de publication.
- Participation aux groupes de travail intercantonaux.

### **Procédés de réclame**

---

- Examen et approbation des règlements communaux.
- Appui et conseil aux voyers des routes, chefs d'entretien des routes et aux communes en matière d'application de la loi.
- Rédaction de préavis cantonaux, d'interventions et de déterminations sur des dénonciations.
- Préparation des développements législatifs et réglementaires.



## **Prévention accidents de chantier**

---

- Organisation des séances de la commission.
- Organisation de journées de formation pour les préposés communaux.
- Appui et conseils aux communes, entreprises et bureaux.
- Préparation des développements règlementaires.

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.
- Services de l'Etat, communes, public.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.

**Groupes de prestations**  
**61.6 CAMAC**

## **61.6 CAMAC**

Traitement des dossiers de demandes de permis de construire et des autres types de dossiers et processus pour le compte des services de l'ACV.

### **Descriptif**

- Gestion des demandes de permis de construire.
- Saisie et contrôle des dossiers.
- Mise en circulation des dossiers.
- Recueil des déterminations des services.
- Synthèse et notification aux communes.
- Publication des avis d'enquête.
- Support, statistiques et formation des partenaires.
- Prestations à tiers.
- traitement des autres types de dossiers et processus pour le compte des autres services de l'ACV.
- Mise en circulation des autres types de dossiers.
- Recueil des déterminations et notification des synthèses brutes aux services demandeurs.
- Mise à disposition et gestion de la plate-forme centralisée pour le traitement des autres types de dossiers et flux (CenDO).
- Gestion des projets d'intégration des nouveaux dossiers et flux dans CenDo.
- Support et formation des services utilisateurs de la plate-forme.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services et département de l'ACV.
- Communes.
- Mandataires (architectes, bureau d'ingénieurs, constructeurs, etc..).
- Public et citoyens.

## **Événements marquants, évolutions significatives**

### **Événements marquants**

Le début de l'année 2007 a été marqué par les élections cantonales dont le 2e tour a eu lieu le 1er mars. Le chef de département ayant été réélu dans une configuration gouvernementale identique à celle qui prévalait lors de la législature précédente, le DINF n'a pas eu à subir de gros changement. Seul le Service des améliorations foncières a quitté le département pour former, avec l'ancien Service de l'aménagement du territoire le nouveau Service du développement territorial (SDT), rattaché au Département de l'économie. Ce changement, indépendant du résultat des élections, avait été planifié dans le cadre de l'étude de réorganisation des services territoriaux effectuée au cours de la législature précédente avec l'appui de l'Unité de conseil et d'appui en management et organisation (UCA). Sa mise en oeuvre n'a pas eu d'impact sur le fonctionnement du SG..

Le SG-DINF a oeuvré pour obtenir la certification Eco-Entreprise de l'îlot Riponne-Université. La démarche de certification se poursuit avec le SIPAL pour ses activités extérieures et la politique d'achats conduite par la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV). Cette certification qui atteste de la responsabilité sociale et environnementale des organisations qui l'obtiennent, outre sa valeur intrinsèque pour les services de l'ACV, a également une forte valeur de symbole et d'exemplarité pour les entreprises et autres collectivités. La certification Eco-Entreprise est un critère qui est valorisé dans les marchés publics adjugés par le DINF et il est profitable de pouvoir annoncer que nous appliquons à nous-mêmes ce que nous attendons des soumissionnaires.

Depuis le 1er juillet 2007, la responsable départementale des ressources humaines (RRH) a été rattachée au Service du personnel (SPEV), avec pour conséquence la dissolution de l'Unité départementale des ressources humaines (URH-DINF) et le rattachement de ses membres aux services du département. Cette nouvelle modalité d'organisation n'a en revanche pas d'impact sur le fonctionnement : la RRH conserve son bureau au SG-DINF et coordonne les actions des collaborateurs RH répartis dans les services.

A la fin de l'année 2007, le secrétaire général a présenté sa démission avec effet au 31 mars 2008. La continuité sera assurée grâce au fait que le Conseil d'Etat a désigné le secrétaire général adjoint, en poste depuis 10 ans, pour lui succéder. C'est le poste de ce dernier qui a été mis au concours.

## **Projets particuliers**

### **Projets particuliers**

---

Le SG-DINF ne conduit pas spécifiquement de projets pour son compte mais oeuvre en appui des projets des services du département. Ainsi, le SG-DINF aux côtés du chef de département et conjointement avec la Direction des systèmes d'information (DSI), conduit la réflexion stratégique sur l'avenir de l'exploitation informatique aujourd'hui confiée à Bedag Informatique SA. Des pistes de réflexion sont aujourd'hui approfondies s'agissant d'une collaboration renforcée avec le canton de Berne au sein de Bedag, voire avec les cantons de Berne, Zurich et Saint-Gall au sein d'une nouvelle entité issue des actuelles entreprises Bedag et Abraxas.

Trois entités placées sous l'autorité du SG-DINF conduisent des projets distincts. Deux d'entre elles font l'objet de rubriques distinctes dans ce rapport annuel : l'Unité de développement durable (UDD) et l'Office de l'information sur le territoire (OIT). La troisième, la Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire (CAMAC) a conduit un projet significatif au cours de l'année 2007 : le cadastre géologique. Celui-ci, issu d'une réflexion partenariale entre les services de l'Etat concernés, les milieux académiques et tous les acteurs du domaine, a été conduit jusqu'à l'élaboration d'une plate-forme technique reposant sur des logiciels libres et à l'adoption d'une loi par le Grand Conseil réglant toutes les modalités d'exploitation du nouveau cadastre. Cette loi fait actuellement l'objet d'un recours auprès de la Cour constitutionnelle de la part de quelques bureaux de géotechniciens.

**Rapport annuel de gestion 2007**  
**Département des Infrastructures (DINF)**  
**Secrétariat général (SG-DINF)**

## **Sources d'informations complémentaires**

### **Pour en savoir plus**

---

[Site du Secrétariat général](#)

[Site de l'Unité de développement durable \(UDD\)](#)

[Site de la CAMAC](#)

[Site de l'Office de l'information sur le territoire \(OIT\)](#)

[Lien pour télécharger OpenOffice ou d'autres logiciels libres](#)

**Groupes de prestations**  
**61.5 Activités spécifiques**

## **61.5 Activités spécifiques**

- Mise en oeuvre d'un programme de développement durable pour l'ensemble des prestations de l'Etat.

### **Descriptif**

- Assurer la mise en œuvre du programme de développement durable (Agenda 21) selon l'action 35 du programme de législation.
- Assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre du développement durable.
- Information, communication, représentation auprès des tiers.
- Diffuser les activités/expériences liées au DD auprès des collectivités publiques, associations ou tiers.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

- Services de l'Etat, communes, entreprises, entités parapubliques, confédération, cantons, associations, ONG.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.
- Services de l'Etat, communes, public.
- Services de l'Etat, communes, entreprises, bureaux.

## **Éléments constitutifs d'un Agenda 21 cantonal**

---

Le 13 décembre 2006, le Conseil d'Etat a chargé l'Unité de développement durable et la Chancellerie d'élaborer un projet d'Agenda 21 cantonal selon l'action 35 du programme de législature 2003-2007, ceci dans la foulée de la publication des [Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud](#).

Durant le premier semestre de 2007, l'UDD a coordonné le travail de trois entités distinctes (un groupe opérationnel, sept groupes thématiques et un groupe de validation) dans le cadre d'une [démarche participative](#) à la fois interne et externe à l'administration. En outre, elle a mené une série d'entretiens avec des représentants de la société civile.

Au mois de mai le projet d'Agenda 21, nommé "[Éléments constitutifs d'un Agenda 21 cantonal](#)" a été remis au Conseil d'Etat, qui en a pris acte en juillet. Ce rapport propose une vingtaine d'objectifs de développement durable constitués d'axes, d'indicateurs et de cibles, ainsi que des actions émanant de l'Administration qui pourraient être mises en oeuvre à court, moyen et long terme.

## **Programme de législature 07-12 et développement durable**

---

Nanti des "[Éléments constitutifs d'un Agenda 21 cantonal](#)" le Gouvernement a fixé cinq [objectifs prioritaires pour l'Agenda 21](#) illustrés par des indicateurs et des cibles qui figurent aujourd'hui dans le programme de législature 2007-2012. Cet ancrage guide l'action politique en faveur du développement durable et indique la direction à prendre.

« Penser globalement et agir localement » est un des principes fondamentaux du développement durable. Il explicite le fait que chacun à son échelle peut contribuer à favoriser le développement durable et qu'il concerne tant l'économie privée, la société civile que les communes et les citoyens. L'exemplarité de l'Etat pouvant avoir un rôle moteur.

Aujourd'hui, il s'agit de déterminer quels politiques publiques, programmes et actions sont appelés à être mis en oeuvre pour atteindre les objectifs de développement durable du Conseil d'Etat. Cette étape se fera en collaboration avec les services au début de 2008, elle sera basée sur les "[Éléments constitutifs d'un Agenda 21 cantonal](#)".

## Projets particuliers

# Intégration du développement durable dans les projets

---

## Introduction

---

La mise en oeuvre de l'Agenda 21 selon les objectifs du Conseil d'Etat est sous la responsabilité des départements et des services. L'Unité de développement durable agit comme centre de compétences, d'appui et de coordinateur de la démarche. Elle contribue notamment à l'élaboration des projets suivants:

## Boussole 21

---

Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Agenda 21, une utilisation plus systématique des outils d'évaluation de projets ou de programmes, tels que la Boussole 21, est attendue.

La Boussole 21, outil d'aide à la décision accessible sur le site [www.boussole21.ch](http://www.boussole21.ch), est destiné aux responsables de projet et aux décideurs appelés à intégrer le développement durable en amont de leur démarche. En moins d'une heure, elle permet de mettre en évidence les impacts positifs et négatifs d'un projet dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Cette interface conviviale permet ensuite de communiquer aisément sur le projet ou de renseigner sur ses conséquences en termes de développement durable dans le cadre d'un EMPD.

Avec les Indicateurs de développement durable pour le canton, Boussole 21 rejoint les outils d'évaluation disponibles et éprouvés, développés depuis une dizaine d'année par la Confédération et diverses instances cantonales et communales.

La Boussole 21 sur le web en fait un outil maintenant accessible aux autres acteurs du développement durable concernés par l'Agenda 21 que sont les communes, les milieux économiques et la société civile.

## Outil de priorisation des projets routiers

---

En mai 2002, le Grand Conseil vaudois a adopté une méthode de planification et de priorisation des projets routiers intégrant les principes du développement durable.

En 2007, le Service des routes, en collaboration avec l'UDD, a consolidé cette méthode : les projets sont maintenant répartis en quatre catégories homogènes et priorisés selon des critères adaptés à chaque catégorie. Cependant, tous les critères s'inscrivent dans un cadre de référence identique défini notamment par le Plan sectoriel des transports de la Confédération. La disponibilité et l'accessibilité des données ont déterminé le choix des critères, facilitant ainsi l'application de la méthode.

## Programme cantonal 2008-2011 de mise en oeuvre de la Nouvelle politique régionale - évaluation de la durabilité

---

La nouvelle loi fédérale sur la politique régionale (NPR) prévoit que le développement durable soit pris en compte. Ainsi, le programme cantonal 2008-2011 de mise en oeuvre de la NPR soumis par le SELT au SECO a été accompagné d'une évaluation de la durabilité. Ce travail a été mené en collaboration avec le



SELT. L'outil "Evaluation de la durabilité" (EDD), développé par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a été appliqué.

Ce type d'évaluation pour un programme quadriennal d'importance est nouveau, mais sera certainement demandé plus systématiquement à long terme.

Cette nouvelle collaboration de l'UDD avec le DEC a permis de renforcer les liens entre les deux entités.

## **Certification Eco-entreprise du Secrétariat Général du DINF et du SIPAL**

---

En mars 2007, les activités administratives du Département des Infrastructures sur le site Riponne-Université ont obtenu la certification EcoEntreprise. Cette certification témoigne de la volonté du département de se montrer exemplaire dans le domaine du développement durable.

Cette certification récompense les actions mises en place ces dernières années en phase avec l'un ou l'autre des trois piliers du développement durable : plan de mobilité professionnelle, mesures d'économie d'eau et d'énergie, tri des déchets, utilisation du papier recyclé, création d'une commission du personnel, enquête de satisfaction auprès du personnel, engagement d'apprentis, introduction de critères développement durable dans les marchés publics, etc. L'UDD, le SG et le SIPAL composaient le comité de pilotage chargé de cette démarche de certification.

Cette démarche s'est poursuivie fin 2007 par la certification du SIPAL. Il est prévu de certifier progressivement d'autres services avec l'UDD en appui.

## **Une Charte et des critères de développement durable pour l'OLMA**

---

Le Conseil d'Etat a accepté l'invitation du Canton de Saint-Gall à participer comme hôte d'honneur à l'Olma 2008 (foire nationale de l'agriculture et de l'alimentation). En septembre dernier, l'« Association vaudoise pour l'Olma 2008 » est créée, avec pour mission d'organiser toutes les manifestations nécessaires (cortège, stand, activités culturelles, etc.).

L'entier de ce projet s'inscrit dans le cadre du développement durable, de sa conception et de son organisation opérationnelle à son déroulement. L'UDD est membre de cette association. Elle appuie la direction de projet et les différents centres de compétence à mettre en oeuvre les principes du développement durable. Ainsi, la direction de projet a adopté une Charte de développement durable et chaque centre de compétence a reçu des recommandations. Une évaluation des résultats obtenus est prévue.

**Rapport annuel de gestion 2007**  
**Département des Infrastructures (DINF)**  
**Unité de développement durable (UDD)**

## **Sources d'informations complémentaires**

### **Sources d'informations complémentaires**

---

Des plus amples information sur l'Agenda 21 cantonal, sur les actions entreprises au sein des services et sur les activités de l'Unité de développement durable sont disponibles sur le site internet <http://www.vd.ch/durable/>

**Groupes de prestations**  
**68.0 Administration**

## **68.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

### **Descriptif**

---

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support TH.
- Support financier et comptable.
- Support logistique.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

## Groupes de prestations

### 68.1 Exécution de la mensuration officielle

#### 68.1 Exécution de la mensuration officielle

---

Planification et supervision de l'exécution de la mensuration officielle.

#### Descriptif

---

- Direction de l'exécution de la mensuration officielle.
- Contrôle, entretien et renouvellement des points fixes (points fixes planimétriques, points fixes altimétriques).

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

## Groupes de prestations

### 68.2 Données de la mensuration officielle

## 68.2 Données de la mensuration officielle

---

Mise à jour et diffusion des données de la mensuration officielle.

### Descriptif

---

- Mise à jour de la base de données cadastrale officielle.
- Insertion des géodonnées des services de l'ACV et d'autres prestataires dans le datawarehouse.
- Diffusion des données de la mensuration officielle et des autres géodonnées.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Confédération.
- Communes vaudoises.
- Services de l'administration cantonale vaudoise.
- Ecoles polytechniques, universités, écoles.
- Bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes.
- Entreprises de distribution d'énergie, sociétés privées.
- Public.
- Registres fonciers du Canton.
- Régies fédérales.

**Groupes de prestations**

**68.3 Système d'information sur le territoire**

**68.3 Système d'information sur le territoire**

---

Coordination et développement du système d'information sur le territoire.

**Descriptif**

---

- Coordination et pilotage des projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'ACV.
- Conseil aux services et aide au suivi de projets.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services de l'administration cantonale.
- ASIT-VD.

**Événements marquants, évolutions significatives**

**Événements marquants**

---

Un nouveau chef d'office et géomètre cantonal a été désigné. Il est entré en fonction en février 2007.

L'Office a déménagé durant l'été 2007 pour laisser sa place au Service des améliorations foncières, rapatrié de la place du Nord à la Riponne dans le cadre de la fusion avec le Service de l'aménagement du territoire.

## Projets particuliers

### Projets particuliers

---

L'année 2007 est caractérisée, dans le secteur de la *mesuration officielle*, par une concentration des efforts en vue de l'intégration des données des mandats SAU (surfaces agricoles utiles) adjudgés en 2006 et le rattrapage des retards en général (dans un contexte d'insuffisance chronique des ressources sur un marché du travail asséché). Dans le secteur *géodonnées*, les efforts portent sur l'amélioration et la diversification de l'offre existante (notamment la mise à disposition, via le guichet cartographique, des couches du nouveau plan directeur cantonal) ainsi que sur la préparation de la mise en oeuvre de la nouvelle loi fédérale sur la géoinformation (LGeo) dont les ordonnances d'application sont attendues en 2008. Pour financer les travaux dans ces deux secteurs, un nouvel EMPD crédit-cadre est en préparation.



**Groupes de prestations**  
**62.0 Support**

Gestion et administration du service

## **Descriptif**

---

- Direction
- Ressources humaines
- Secrétariats
- Support informatique
- Gestion financière
- Affaires juridiques
- Achats économat
- Atelier de reprographie

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général du DINF
- Services transversaux du Canton
- Offices de la Confédération.
- Autres groupes du contrat

**Groupes de prestations**  
**62.1 Planification**

## **62.1 Planification**

---

### **Descriptif**

---

- Préparation de la planification stratégique du Canton
- Etudes préliminaires
- Surveillance des routes

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Communes
- Usagers de la route
- Collaborateurs du DINF
- Autres services de l'Etat
- Bureaux techniques

**Groupes de prestations**  
**62.2 Études, projets**

## **62.2 Etudes, projets**

---

Études, projets, directions des travaux.

### **Descriptif**

---

- Dossiers de projets en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de développement et de constructions nouvelles
- Dossiers de projets en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière d'amélioration et de renouvellement
- Dossiers de projets en matière de conservation et de gros entretien
- Dossiers d'exécution et direction de travaux en matière de conservation et de gros entretien

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Confédération
- Cantons
- Communes
- Privés (usagers, bordiers)
- Mandataires
- Services industriels

**Groupes de prestations**  
**62.3 Exploitation**

## **62.3 Exploitation**

---

Exploitation des réseaux des routes nationales et cantonales et de leurs annexes.

### **Descriptif**

---

- Travaux d'amélioration et de renouvellement au budget de fonctionnement
- Travaux de conservation et de gros entretien au budget de fonctionnement
- Voirie, Zones vertes
- Service hivernal
- Equipements
- Service accidents et événements naturels

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Service industriels
- Privés (individuels et collectifs)

**Groupes de prestations**  
**62.4 Services**

## **62.4 Services**

---

Services aux clients

### **Descriptif**

---

- Services à l'ACV
- Services à des tiers externes à l'ACV
- Gérance du domaine public

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Usagers de la route
- Collectivité publiques et privées
- Entreprises
- Canton
- Communes
- Services industriels
- Privés (individuels et collectifs)

## Événements marquants, évolutions significatives

### Événements marquants

---

#### Réorganisation du Service des routes - mise en oeuvre au 1er mai 2007

---

Après plus de 4 ans de réflexion volontaire sur son organisation rendue nécessaire par l'évolution importante du contexte dans lequel il évolue (RPT, transfert de routes aux communes, création du Service de la mobilité, réduction de personnel, etc.), le Service des routes a "tourné la clé" de sa nouvelle organisation au 1er mai 2007. A cette date, la division entretien composée de 7 arrondissements de routes cantonales et de 4 centres d'entretien des routes nationales a regroupé et fusionné ces entités en 4 régions d'exploitation comprenant chacune 1 arrondissement (RC) et 1 centre d'entretien (RN). Au niveau de l'administration centrale, les divisions "routes cantonales" et "routes nationales" ont fusionné pour créer la division "infrastructure routière", l'ex-division "trafic" reprend pour sa part des tâches de coordination rendues notamment nécessaires par la mise en oeuvre de la RPT et se nomme désormais division "gestion du réseau". L'ensemble de ces évolutions s'est accompagné d'un nombre important de mesures organisationnelles et opérationnelles. On peut citer ici la validation de la nouvelle décision d'organisation (DO) du Service, l'achat 37 véhicules de service pour les équipes de cantonniers, l'adaptation d'un certain nombre d'indemnités et la prise en compte de la pénibilité du travail par une nouvelle organisation du système de piquet hivernal et la mécanisation de certaines tâches pénibles. La stabilisation de cette nouvelle organisation se poursuivra en 2008.

[plaquette SR05](#)

[site SR](#)

### RPT

---

La réforme de la péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) prévoit de transférer à la Confédération au 1<sup>er</sup> janvier 2008 la gestion du réseau autoroutier suisse. De multiples actions ont été entreprises par le SR dans ce cadre là, dont les éléments marquants suivants :

#### Projets autoroutiers

La fin de l'année 2007 a été caractérisée par le transfert à la filiale de l'Office fédéral des routes (OFROU) d'Estavayer-le-Lac de nombreux projets en rapport avec les routes nationales (RN). Ce sont principalement ceux liés à l'entretien lourd des tronçons autoroutiers "A1 Villars-Ste-Croix - Oulens" et "A9 Vennes - Chexbres" ainsi qu'à l'utilisation temporaire de la "BAU entre Morges et Ecublens". Par contre, les projets dont les travaux ont débutés en 2007 resteront une activité cantonale, payée à 100% par la Confédération. A ce titre, le Canton va assumer avec le Valais d'importants travaux d'entretien lourd sur l'A9 entre Bex et Martigny (2008-2009) ainsi que des objets isolés d'entretien qui eux seront terminés en 2008.

## **Personnel de la division des routes nationales**

Le transfert des activités d'ingénierie à la filiale OFROU a conduit le Service à recadrer l'effectif de son personnel technique et administratif. Ce sont environ 50 collaborateurs qui ont été touchés par ce transfert et pour qui des solutions ont dû être trouvées. Le Service est très satisfait de ne pas avoir dû recourir à des licenciements. L'ensemble des collaborateurs concernés ont bénéficié d'un suivi individualisé qui a permis de trouver une situation pour chacun.

## **Lutte contre les nuisances sonores**

Une convention-programme est en voie de conclusion avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour lutter contre les nuisances sonores dues au trafic routier sur routes cantonales et communales pour la période 2008-2011. Par cet accord, une subvention fédérale de 2,7 millions de francs a été accordée au Canton afin de subventionner les études et réalisations pour un montant global estimé à 12,5 millions de francs sur cette période de 4 ans.

## **Entretien courant (exploitation) des RN**

Pour des raisons organisationnelles et de compétences, l'OFROU a confié aux cantons, regroupés en unités territoriales (UT), l'entretien courant des RN. Vaud fait partie de l'UT II avec les cantons de Genève et de Fribourg. Dans ce cadre, un partenariat intercantonal a été conclu entre les trois cantons et une convention fixant les règles de cette collaboration a été signée par les conseillers d'Etat concernés le 12 décembre dernier [lien]. Le canton de Vaud, qui est le canton répondant de l'UT II, va signer un accord sur les prestations d'entretien courant avec l'OFROU pour un montant total de 33,6 millions de francs dont 17,2 millions représentent la part des prestations vaudoises.

## **H144 - Du projet à la réalisation...**

---

Après cinquante ans de discussion, la réalisation du projet de route Transchablaisienne H 144 devant relier la commune de Rennaz (VD) à celle des Evouettes (VS) a enfin débuté. Ce feuilleton a connu son épilogue le 24 décembre 2007 par le rejet des deux recours encore pendants devant le Tribunal Fédéral. L'enjeu pour le canton de Vaud était de taille puisqu'une subvention fédérale de 43.6 millions (coûts 2001) devait être octroyée pour autant que le projet soit exécutoire à la fin 2007. Le Service des routes n'a pas ménagé ses efforts pour préparer un dossier de réponses aux oppositions étayé et cohérent. Par ailleurs et malgré les incertitudes existantes en 2007 sur la réalisation effective de cette route, le SR a poursuivi le développement du projet permettant aujourd'hui d'avoir un projet prêt, des contrats avec les principaux bureaux d'ingénieurs mandataires signés et des procédures administratives terminées ou en voie de l'être. Les efforts de l'ensemble des partenaires de cette importante entreprise se sont donc vus récompensés par la décision finale du TF.

2008 sera donc l'année du début de la réalisation de cet axe tant attendu. Inauguration prévue en 2012.

[Communiqué du 31.12.07](#)

[Communiqué du 10.12.07](#)

[site SR : projet H144](#)

## **Projets particuliers**

### **Projets particuliers**

---

#### **Réseau 40t**

---

En novembre 2005, le Grand Conseil a voté un crédit cadre de 14,01 mio pour le renforcement aux 40 tonnes de 22 ouvrages. 18 de ces ouvrages concernent le Col de Mosses RC 705.

En 2006 et 2007 les ouvrages suivants ont été renforcés au Col des Mosses: estacade de la galerie de Vuarny, estacade 2 de Vuarny, estacades 1 et 2 du Pissot pour un montant d'environ 7 mio.

Ces travaux portent à 4 le nombre d'ouvrages renforcés définitivement au Col des Mosses. Le Canton a interrompu la procédure relative aux travaux des 3 estacades du Larrevoin. Le montant de la seule offre rentrée était nettement supérieur au devis prévu dans l'EMPD. L'entreprise a fait recours au Tribunal administratif puis au Tribunal Fédéral. Elle a été déboutée par ces 2 instances juridiques.

L'assainissement du réseau 40 t se poursuivra ces prochaines années.

#### **Uplans 007 sur A12**

---

L'année 2007 a été marquée par la fin des travaux d'entretien lourd de l'A12 entre Vevey et Outre Broye.

Le budget des travaux réalisés en 2006 et 2007 est de CHF 160 mio (tracé vaudois = CHF 95 mio). Les travaux se sont déroulés à la satisfaction du SR. En effet aucun incident significatif ne s'est produit sur le chantier et sur l'autoroute. Le chantier a été évalué par le TCS comme le meilleur, au niveau national, à travers les mesures appliquées pour gérer le trafic sur une autoroute en travaux.

De plus, les délais contraignants de fin de travaux ont été respectés.

#### **RC 177**

---

La mise au point du projet routier s'est poursuivie en 2007, en concertation avec les associations environnementales, les organisations agricoles, les représentants des intérêts économiques et les collectivités publiques concernées, tous membres du comité de pilotage (COPIL).

Le syndicat AF constitué fin 2006 s'est mis au travail et a réalisé l'avant-projet des travaux collectifs du syndicat, liés à la construction de la RC.

En septembre, le projet de la nouvelle RC, son étude d'impact et les mesures de compensation ont été soumis à l'enquête publique. En même temps, le syndicat AF mettait à l'enquête son périmètre provisoire et l'avant-projet des travaux collectifs.

Ces deux dossiers ont suscité plusieurs remarques et oppositions. Les services concernés et le syndicat AF les analysent et préparent pour la mi-2008 les réponses aux intervenants.



## Projets d'agglomération

---

Le Service des routes est impliqué dans de nombreux projets d'infrastructures routières en milieu urbain, en lien étroit avec les divers projets d'agglomérations en cours d'études (Lausanne-Morges, Yverdon, région de Genève). Parmi ces diverses études, on peut mentionner la requalification d'axes routiers majeurs, par exemple :

- la RC 1 entre Morges et Lausanne ;
- la RC 251 entre Bussigny et Prilly ;
- la RC 401 entre Romanel et Cheseaux ;
- la RC 601 entre Epalinges et le Chalet-à-Gobet.

Par ailleurs, le Service des routes est également appelé à suivre l'évolution d'autres axes majeurs de notre canton, qui demandent la mise en place de solutions idoines adaptées à certaines conditions particulières. Parmi ceux-ci, on peut relever :

- Requalification de la RC 401 entre Grandson et Vaumarcus (frontière NE), pour prendre en compte le nouveau statut de cette route cantonale délestée d'une part importante de son trafic, en lien avec la mise en service de l'autoroute A5.
- Assainissement de la RC 702, au droit du passage à niveau de la Chaudanne. Une traversée à niveau entre la route cantonale avec la ligne du chemin de fer MOB doit être assaini, tout en respectant des contraintes liées à la protection des sites, ainsi qu'à des conditions géologiques parfois délicates.

## Groupes de prestations

### 64.0 Gestion et administration du service

## 64.0 Gestion et administration du service (SIPAL)

---

Gestion et administration du service.

### Descriptif

---

### Direction du service

---

#### Chef de service

Le chef de service définit la vision (ce vers quoi doit tendre le service), les objectifs annuels à atteindre (en partenariat avec les responsables de divisions) et veille à ce que le service opère dans le cadre des missions, au nombre de 16, qui sont les siennes.

Quelques activités, non exhaustives.

- Conduite hebdomadaire des rapports de service.
- Suivi mensuel du reporting financier et RH
- Analyse de tous nouveaux besoins émanant de l'ACV
- Promotion et benchmarking du service vers l'extérieur
- Exposés auprès d'administrations et Hautes Ecoles
- Contacts avec la Presse
- Suivi et orientation des projets

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Départements et services (Hospices et Unil exceptés).
- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat (Hospices et Unil exceptés).
- Les communes vaudoises.
- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.
- Entreprises.

## Groupes de prestations

### 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

## 64.1 Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires

---

Planification stratégique et direction de projets de construction, expertises scolaires.

### Descriptif

---

#### Stratégie de planification des bâtiments de l'état

---

- Représentation du maître de l'ouvrage dans toutes les phases stratégique des opérations de réalisation d'ouvrages importants.
- Planification des constructions et de leurs incidences financières.
- Contrôle des besoins des services, établissement du programme des constructions ou des surfaces louées et études de faisabilité.
- Recherche des terrains adéquats et conduite des études et démarches urbanistiques nécessaires

#### Pilotage opérationnel des opérations de construction

---

- Obtention des crédits et subventions
- Organisation des procédures de marchés publics et concours pour l'acquisition de prestations, ainsi que pour les travaux de construction.
- Gestion administrative et financière des chantiers.
- Relations avec les autorités.
- Arbitrage de conflits.
- Bouclement financier et archivage.
- Evaluation.

#### Instruments de travail et conseils

---

- Fédérer les règles communes aux services constructeurs de bâtiments (SBMA, BUD, Hospices, SSP).
- Conseils aux services et aux fondations.
- Représentation du DINF.

## **Expertises de construction scolaires communales**

---

- Préavis sur tous les dossiers des constructions scolaires communales en vue de la délivrance par le DFJ de l'autorisation cantonale spéciale.
- Contrôle de la conformité des constructions.
- Tenue de statistiques scolaires.

## **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.
- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Les communes vaudoises.

## Groupes de prestations

### 64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

## 64.2 Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise

Gestion d'ouvrage - pilotage, direction, conseil et expertise.

### Descriptif

#### Stratégie de conservation du parc immobilier de l'état et de ses aménagements extérieurs par :

- Diagnostic technique et physique des ouvrages.
- Maintien de la valeur du parc immobilier.
- Détermination des besoins et des moyens financiers et techniques (obtention des crédits et subventions auprès des instances politiques - CE + GC).
- Optimisation de l'utilisation des surfaces.
- Planification, contrôle et suivi des installations techniques des bâtiments.
- Réduction des consommations d'énergie et augmentation de la production d'énergie renouvelable.
- Valorisation des abords des bâtiments en favorisant la biodiversité.
- Contrôle de la sécurité des ouvrages.
- Pilotage et direction des opérations d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation. (organisation des procédures de marché public, gestion administrative et financière des chantiers, relations avec les autorités et arbitrages des conflits).
- Bouclage et archivage des dossiers techniques et administratifs sous forme numérique et papier.

#### Maîtrise d'oeuvre :

- Projet et réalisation de travaux d'entretien (maintenance et réparation) et de modification d'exploitation.
- Surveillance technique des installations, maintien du confort.
- Tenue à jour de la documentation technique, des méthodes d'analyse et de statistiques.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autres services constructeurs vaudois et hors canton.
- Associations professionnelles.

- Architectes et ingénieurs mandataires des services constructeurs.
- Les sociétés, associations et fondations dépendant de l'Etat.
- Locataires et usagers des bâtiments locatifs.

**Groupes de prestations**  
**64.3 Monuments et sites**

## 64.3 Monuments et sites

Monuments et sites.

### Descriptif

Connaissance et identification de patrimoine cantonal :

- Contrôle du recensement fédéral des sites construits (ISOS).
- Production et tenue à jour des recensements cantonaux des sites construits et des objets (immeubles et meubles).
- Production de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire (en collaboration avec la PBC).

Mesures Préventives :

- Documentation et détermination, en cas d'intervention, de l'intérêt des objets protégés.
- Mise sous protection (inventaire et classement) des sites et des monuments présentant un intérêt au sens de la LPNMS.
- Application des dispositions fédérales en matière de protection des biens culturels (PBC).
- Participation à l'établissement des instruments légaux régissant l'aménagement du territoire.

Contrôle et conseils :

- Contrôle des projets affectant des objets protégés, délivrance de préavis et autorisations spéciales.
- Octroi de subventions à tiers pour des travaux de documentation, de conservation et de restauration.
- Réquisition pour l'Etat et les tiers de subventions fédérales pour les travaux de documentation, de conservation et de restauration.

Transmission des connaissances :

- Mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel (Journées du patrimoine, publications, etc...).

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- - Propriétaires des objets (Confédération, canton, communes, collectivités de droit public ou privé, privés).
- Autorité de tutelle, confédération, autres services de l'Etat, communes.
- CAMAC.
- Etat de Vaud (SAT, SRA).
- Communes.
- Service de l'aménagement du territoire.
- Service des routes et autoroutes.
- Service des activités culturelles.
- Visiteurs et usagers du patrimoine vaudois.



**Groupes de prestations**  
**64.4 Archéologie cantonale**

## **64.4 Archéologie cantonale**

---

Archéologie cantonale.

### **Descriptif**

---

#### **Détermination du patrimoine archéologique cantonal**

---

- Etablissement et tenue à jour de l'inventaire des sites archéologiques
- Gestion et mise à disposition des données.
- Prospection, détection et évaluation des sites archéologiques.

#### **Protection du patrimoine archéologique cantonal**

---

- Prises de mesures de surveillance, de protection et de conservation.
- Contrôle des projets de construction et d'aménagement.
- Rédaction de préavis, délivrance des autorisations spéciales.
- Dénonciation d'infractions.
- Autorisations, organisation, contrôle, réalisation de fouilles archéologiques préventives ou de sauvetage.
- Conservation et restauration de monuments archéologiques, notamment ceux qui appartiennent à l'Etat.
- Gestion financière, gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion de subventions cantonales et fédérales pour l'archéologie.
- Etudes, rapports sur les investigations, publications et informations publiques.

#### **Réalisation des tâches de la confédération dans le domaine de l'archéologie**

---

- Organisation et réalisation des fouilles pour le compte de la Confédération (accomplissement de ses tâches pour le patrimoine archéologique).

## Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- - Propriétaires (Etat, communes, privés).
- Services de l'administration, en particulier SAT, PN, SESA, SERAC, UNIL, EPFL.
- DINF.
- SG, CAMAC, SR, SIT, DDC.
- Entreprises.
- Archéologues.
- musées.
- instituts universitaires.
- sociétés scientifiques.
- Collaborations avec instances et services analogues, en Suisse et à l'étranger.
- Collaborations avec les services fédéraux concernés (OFC).
- Visiteurs de sites et de monuments, touristes, écoles, public intéressé.
- Services fédéraux (OFROU, CFF, OCF, OFC, La Poste, notamment).
- Bénéficiaires et usagers du patrimoine vaudois.

## Groupes de prestations

### 64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

#### 64.5 Gestion du patrimoine construit et des terrains de l'Etat

- Gérance des immeubles.
- Gestion des baux, fermages et droits de superficie pour les parcelles.
- Gestion des places de parc attribuées aux collaborateurs de l'Etat.

#### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Service de l'Etat.
- Locataires privés.
- Collaborateurs bénéficiaient d'un logement de fonction.
- Collaborateur disposant d'une place de parc.
- Communes et Confédération.
- L'administré.

## Groupes de prestations

### 64.6 Assurances

## 64.6 Assurances

---

Gestion opérationnelle des assurances choses, patrimoine et responsabilité civile.

### Descriptif

---

- Procédure en cas de sinistre.
- Relation avec les services de l'ACV dans le domaine des assurances choses, patrimoine et RC.
- Application des règles (directives) destinées aux services.
- Gestion de la facturation interne des primes d'assurance aux services.
- Gestion de l'unité budgétaire dédiée aux primes d'assurance.
- Gestion du fonds (ou provision) pour risques auto-assurés.
- Suivi des relations avec l'ECA.
- Suivi des relations et coordination avec les différents intervenants au sein de l'Etat.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

---

- Services de l'Etat.
- Assureurs.
- Personnes lésées.

## Groupes de prestations

### 64.7 Surfaces louées auprès de tiers

## 64.7 Surfaces louées auprès de tiers

Surfaces louées auprès de tiers pour le logement des services de l'Administration cantonale.

### Descriptif

- Examen des besoins en surfaces annoncés par les services.
- Prospection de locaux disponibles.
- Négociations des conditions de location, travaux, aménagements, etc...
- Vérification et préavis des baux à loyer avant signature par le chef du département concerné.
- Gestion des baux en vigueur (hausses de loyer, décomptes de charges, etc.).
- Administration des loyers.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat, y compris les établissements d'enseignement.
- Propriétaires.
- Gérances immobilières.
- CCT.
- SBMA.

**Groupes de prestations**

**64.8 Gestion financière et RH (SIL)**

**64.8 Gestion financière et RH (SIL)**

---

L'entité finance s'occupe de la gestion financière et budgétaire du service ainsi que de la gestion administrative du personnel fixe et auxiliaire. Son activité est en grande partie celle de support pour les autres sections.

**Descriptif**

---

- Préparation et suivi du budget.
- Paiements et facturations divers.
- Gestion du personnel auxiliaire.
- Gestion du personnel.
- Gestion des loyers de l'ACV (pmts/suivi).
- Gestion comptable.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Service transversaux.

## Groupes de prestations

### 64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

## 64.9 Bâtiments administratifs et d'enseignement

Gestion de l'exploitation des surfaces occupées par les services et les pôles d'enseignement professionnel.

### Descriptif

- Définition et application des standards de nettoyage.
- Optimisation du nettoyage in/outsourcing.
- Conduite et encadrement du personnel de conciergerie.
- Approvisionnement en machines, matériel et fournitures.
- Optimisation de la maintenance des installations techniques,- Elaboration et négociation de contrats cadre.
- Gestion, valorisation et tri des déchets produits par l'Administration cantonale.
- Approvisionnement en énergies, suivi des charges et taxes diverses.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services de l'Etat (y compris les établissements d'enseignement).
- Sociétés distributrices d'énergies.
- Entreprises de maintenances.
- Fournisseurs.

**Groupes de prestations**  
**64.10 Centrale d'achats**

## **64.10 Centrale d'achats**

---

Achats et Centre d'édition.

### **Descriptif**

---

- Achats, approvisionnement.
- Impression et acheminement des scrutins spécifiquement communaux.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Services de l'Etat et clients subventionnés.
- Service de justice, intérieur et cultes.
- Communes.
- Electeurs.



## **Service Immeubles, Patrimoine et Logistique**

---

Le SIPAL s'articule autour de 6 divisions.

- la division de l'Architecte cantonal, ou portfolio management, chargée de la planification des projets futurs, des lignes directrices en matière de développement durable ainsi que des expertises, achats et ventes immobilières;
- la division Projets et Travaux, chargée de l'exécution des projets et de recherche et développement dans le domaine de l'énergie;
- la division Immobilier, chargée de la gérance, de l'exploitation des bâtiments et de la gestion assurances RC, choses;
- la division Monuments et Sites et Archéologie, chargée de la défense du patrimoine bâti, de ses origines jusqu'au XXème siècle:
  - la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), chargée de la logistique de l'Etat;
  - la division Support, chargée de la gestion financière, ressources humaines et administrative du service.

16 missions stratégiques opérationnelles donnent un cadre précis aux activités du service.

Le SIPAL peut compter sur un effectif de 518 collaborateurs

### **Division de l'Architecte cantonal**

---

#### **Perregaux**

#### **Constitution d'un nouveau Parlement sur le site de Perregaux à Lausanne**

Dans sa séance du 19 décembre 2007, le Grand Conseil a accordé un crédit d'étude de CHF 850'000.-- visant à établir le plan d'affectation cantonal (PAC), à élaborer le programme des locaux et à organiser le concours.

Le concours d'architecture à deux degrés, après procédure sélective, est lancé. Le délai pour la remise des dossiers est agendé au 29 janvier 2008, le vainqueur du concours devrait être connu en automne 2008.

### **Division Projets et Travaux**

---

#### **Bursins "deux reconnaissances"**

#### **a. 1ère distinction SIA UMSICHT-REGARDS-SGUARDI**

Le projet du CeRN de Bursins a particulièrement retenu l'attention des membres du jury de la 1ère distinction SIA destinée à récompenser des projets novateurs en matière de développement durable. Le

jury a mis en évidence l'exemplarité de ce projet : l'autosuffisance énergétique par chauffage solaire relié à une chaudière à bois alimentée par les coupes d'entretien des plantations bordant l'autoroute, la mise en place d'une installation photovoltaïque fournissant l'électricité nécessaire à l'exploitation du bâtiment. Des dispositions passives d'économie d'énergie permettent encore à cet ouvrage de répondre aux exigences du nouveau standard Minergie-Eco.

Le projet réalisé prend en compte tout le cycle de vie d'un ouvrage : la déconstruction des anciens bâtiments et la reconversion de leurs déchets, la réutilisation de matériaux d'excavation pour l'assise de l'édifice, l'usage de matériaux à grande performance écologique. Ainsi le coût de l'exploitation reste particulièrement économique. Ces qualités remarquables font du projet de l'architecte lausannois Ivo Frei une réalisation architecturale de très grande qualité que le jury de la SIA a salué encore comme un édifice exploitant l'énergie de la façon la plus optimale.



## b. 17ème prix solaire suisse 2007 - La meilleure architecture solaire suisse

La Commission d'experts a primé les nouvelles constructions de Bursins pour leur architecture solaire exemplaire avec une isolation thermique optimale et la plus grande couverture des besoins énergétiques en autarcie avec le plus faible apport de sources d'énergies externes non renouvelables.

**PRIX SOLAIRE SUISSE 2007** **SOLAR AGENTUR**

**SCHWEIZER SOLARPREIS 2007**

**CENTRE D'ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES, BURSINS/VD**

Le bâtiment de maintenance centrale d'entretien des routes nationales à Bursins est intégralement autonome et génère un bilan nettement en CO<sub>2</sub>. Ce bâtiment bénéficie d'une proposition innovante les gains solaires passifs et l'éclairage naturel. L'énergie solaire couvre avec les 372 m<sup>2</sup> capteurs solaires 40% des besoins énergétiques. Une combinaison de l'énergie solaire thermique et d'un chauffage à bois de 800 kW<sub>th</sub> assure le maintien de la température. Les surfaces du centre produisent par ailleurs le quart des besoins de leur consommation pourcentage de l'entretien des réseaux de l'entretien. Une installation photovoltaïque de 116 m<sup>2</sup> qui contribue grandement l'énergie électrique nécessaire au fonctionnement des installations techniques de bâtiment et de l'éclairage naturel.

**PREMIER PRIX** **SCHWEIZER SOLARPREIS 2007**

LE JURY DU PRIX SOLAIRE SUISSE  
SCHWEIZER SOLARPREISGEWÄHR

SOLAR AGENTUR SCHWEIZ  
I. Frei

## Projets adoptés par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat

Durant l'année écoulée, plusieurs crédits d'investissements, bloqués précédemment en raison de l'interprétation de l'art. 163, ont pu être adoptés par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat.

<i>Projets adoptés par le Grand Conseil</i>		mios
<b>Total</b>		<b>23.724</b>
EPO Orbe Constructions agricoles 2ème étape, Laboratoire et porcherie		2.716
Gymnase Ouest du canton Nyon, adaptation, pavillons provisoires, études		3.535
Yverdon anciennes casernes		1.867
Mesures de sécurité dans les bâtiments de l'Etat		1.380
Palais de Rumine Musée de zoologie		5.870
Gymnase de Burier Infrastructures		6.363
RCV Câblage universel		1.143
Crédit d'étude Perregaux		0.850
<i>Projets adoptés par le Conseil d'Etat, qui seront présentés au Grand Conseil en 2008</i>		mios
<b>Total</b>		<b>38.314</b>
EMPD Vennes, CHARTEM Centre Horizon d'Activités et de Relais-Transition Ecole-Métiers		6.451
EMPD Morges Marcelin, rénovation Agrilogie		8.900
Crédit-cadre no 2 rattrapage de l'entretien différé		22.000
Crédit d'étude Lausanne, César-Roux 19, Hecvs		0.397
Crédit d'étude Lausanne, Simplon 43, centre de semi-détention		0.270
Crédit d'étude Orbe, agrandissement EPO		0.296

Par ailleurs, le SIPAL a lancé un deuxième concours d'architecture cette année, celui de l'agrandissement du Gymnase de Nyon et le relogement de l'Ecole professionnelle.

Parmi les nombreux chantiers en cours, il faut citer la construction de la nouvelle salle de gymnastique du Gymnase de Beaulieu et les multiples interventions liées à la réorganisation territoriale de l'administration (préfectures, offices des poursuites, offices d'impôts, tribunaux, etc.).

La totalité des projets et chantiers gérés par le SIPAL représentent un chiffre d'affaires d'environ 60 millions.

Trois inaugurations significatives de bâtiments ont eu lieu cette année : le transfert de l'ECAL, à Renens,

## Division Immobilier

---

### Location auprès de tiers

- Redéploiement des Préfectures suite à l'entrée en vigueur de DECTER (1 nouvelle localisation à Renens, 9 sites fermés et 4 extensions de sites).
- Yverdon-les-Bains, Tour Bel-Air: regroupement des OPF d'Orbe et Grandson et regroupement des RF d'Orbe, Grandson et La Vallée.  
Négociation des conditions de location et des travaux d'aménagement avec le propriétaire.  
Surface totale : 1'175 m2.
- Lausanne, rue Caroline 11. Extension OID Lausanne par rocade avec OCC déplacé à Mornex 40.  
Négociation de la répartition de l'investissement nécessaire à la rénovation des locaux de Mornex, des conditions de location et de l'indemnité pour la libération anticipée des surfaces non réoccupées à Mornex.
- Cadrage des conditions de location des nouveaux locaux de l'ECAL avec le propriétaire et établissement du bail à loyer.

### Location à tiers

- Adaptation de l'ensemble des loyers pour locaux commerciaux à l'évolution de l'IPC (+ CHF 100'000.00 par année).

### Exploitation

- Définition du cahier des charges et des plans de nettoyage des nouveaux locaux de l'ECAL à Renens (13'000 m2).
- Mise en soumission du mandat par appel d'offres "Marchés publics".
- Organisation du déménagement de l'OCC.
- Modification des structures de nettoyage découlant du regroupement des Préfectures.
- Analyse et redéfinition de l'activité de la conciergerie et du nettoyage du Gymnase de Burier.
- Négociation des conditions d'approvisionnement en fournitures de produits sanitaires en vue de la signature d'un contrat-cadre annuel.

### Assurances

- Négociation des nouvelles conditions de primes d'assurances mobilière et immobilière auprès de l'ECA pour 2008 et 2009 (gain annuel de CHF 960'000.00 par rapport à la tarification découlant du règlement de l'ECA).
- Négociation et finalisation du remboursement des indemnités dues par l'ECA sur les dégâts causés en 2005 par la grêle dans l'est vaudois (indemnité initiale proposée CHF 258'500.00; indemnité finalement obtenue CHF 369'000.00. Remboursement supplémentaire obtenu : CHF 111'000.00).
- Nombre de sinistres ECA, RC, vol, traités : 33 cas pour 2007.

## Division Monuments, Sites et Archéologie

---

### Inscription de Lavaux sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

- 11h15, le 28 juin 2007 : les cloches des églises de Lavaux sonnent pour annoncer la nouvelle de la décision positive du Comité du patrimoine mondial.



### Le recensement entre dans la cyber-administration

- Août : MONU2 est opérationnel
- Septembre : les 50'000 fiches numérisées du recensement sont disponibles sur \\ADACV.ad.etat-de-vaud.ch\lowcost-root\DINF\SIPAL\MONUMENTS ET SITES\RECEPSEMENT FICHES BLEUES
- Septembre : les informations principales du recensement sont accessibles par le public sur Geoplanet (avec la restriction que 1/3 des communes ne sont pas encore numérisées)

### Conséquences :

- L'accès du public aux informations permet de réduire significativement les 200 téléphones mensuels reçus précédemment par le secrétariat MS
- L'envoi des fiches sous forme informatique permet d'économiser du papier
- Le passage en informatique signifie l'abandon imminent de la photo argentique.

### Création d'une Commission consultative des sites protégés et de l'énergie solaire

- Début 2006 : mise en place d'un groupe d'appui aux communes à titre d'essai
- 30 mai 2007 : création de la commission, par décision du Conseil d'Etat
- A ce jour, 22 dossiers ont été traités en 2006 et 33 en 2007

## Augmentation du nombre et de la complexité des affaires

Cette augmentation est particulièrement significative en 2007. Elle est la conséquence partielle de la création de la commission capteurs solaires, mais principalement le résultat de la conjoncture économique et de la contestation de plus en plus systématique des décisions des autorités.

Dossiers CAMAC		Dossiers du Tribunal administratif	
2005	567	2005	9
2006	545	2006	15
2007	691	2007	26

## Archéologie

En 2007, la Section a coordonné et organisé – avec succès ! – une série d'importantes interventions dans le cadre d'affaires impliquant de gros enjeux économiques :

- Fin des fouilles sur le Mormont (cimenterie Holcim-Eclépens), après 11 mois d'intervention. 260 fosses à dépôts rituels, d'époque helvète.
- Deux interventions dans le site de la forteresse celtique et du castrum d'Yverdon (canalisations communales, constructions privées).
- Fouille d'une nécropole gallo-romaine (200 tombes) et d'un moulin hydraulique (projet Nespresso-Avenches).

Dans le domaine des études, les données et résultats de vingt-cinq sites fouillés au cours des années passées sont en phase active d'élaboration (fouilles des Routes nationales, de Rail 2000, de sites communaux et privés).

Les études des années précédentes ont permis la publication de quatre études de synthèse sur les sites vaudois, ainsi que de nombreux articles.

Enfin, au chapitre de la communication, une exposition et un catalogue consacrés au bilan de la photographie aérienne archéologique dans le canton de Vaud sont présentés de septembre à décembre 2007 à l'Espace Arlaud (collaboration avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire).

## Traitement administratif de l'entité archéologie

- En 2007, la Section AC a contrôlé 618 dossiers de projets susceptibles de porter atteinte à des sites archéologiques (2006 : 606). Il en a résulté la prescription de mesures particulières pour 208 projets (2006 : 172).
- 3330 sites archéologiques sont répertoriés en 2007 dans le canton.
- Les régions archéologiques définies sont au nombre de 1522 (mesure de protection et de surveillance).

### **Shop CADEV**

Le Shop en ligne de la CADEV a été ouvert au mois d'avril 2007. Il simplifie le travail des clients. Il est illustré à ce jour de 3000 photos de qualité professionnelle. Il a eu un excellent accueil de la part de nos clients. D'avril à décembre 2007, on a enregistré 9'000 commandes, 6'629 visiteurs, 645'110 pages visitées et 3'511'303 click ! Les directives relatives au bouclage de fin d'année y ont été téléchargées 329 fois. Il a été visité aussi de France, d'Allemagne et de Chine! Des cours pour l'utilisation du shop et passer des commandes ont été organisés par la CADEV, plus de 300 personnes les ont suivi.

### **Fusion des Bases**

Les deux bases des fournitures scolaires et des fournitures pour l'administration ont été fusionnées en une seule base et un seul stock au 1er janvier 2007. Le travail de fusion a commencé au mois de septembre 2006 pour se terminer au mois de mars 2007. L'objectif de simplifier les procédures administratives, de gestion de stock et de gestion des articles, ainsi que la gestion du catalogue a été entièrement atteint.

### **Activités du Centre d'édition**

Le centre d'édition a eu une année extrêmement chargée avec les votations fédérales et l'absorption de l'ensemble des impressions pour la ville de Lausanne. Dans des conditions de production très difficiles - manque de place, machines obsolètes, absences - le Centre d'édition a pu s'acquitter de ces tâches à la satisfaction des clients. La production a atteint environ 2 millions de copie de plus qu'en 2006, soit env. 39 millions de copies (les comptes ne sont pas encore bouclés)

### **Intégration Bureau des imprimés et du matériel de la ville de Lausanne (BIM)**

Le BIM a déménagé, avec trois personnes, dans les locaux de la CADEV le 16 avril 2007. La CADEV a rempli sa part de contrat. La Ville de Lausanne, pas encore mais s'y emploie.

Le BIM travaille les pistes qui doivent permettre la simplification des procédures et processus de la ville pour se calquer totalement sur ceux de la CADEV.

### **Nouvelle procédure pour la commande des cartes de visite**

La nouvelle procédure pour la commande des cartes de visite a été mise en place au mois d'octobre 2006. Le masque des cartes est un standard décidé pour toute l'administration. Le contrôle du respect du graphisme est du ressort du BIC et le processus commercial du ressort de la CADEV. Les commandes, bons à tirer, corrections, se font en ligne. La facture est centralisée à la CADEV. De janvier à décembre 2007 il y a eu 1'197 commandes pour un total de 257'420 cartes de visite.

## **Service Immeubles, Patrimoine et Logistique**

### **Cathédrale de Lausanne** **Inauguration du portail peint**

Dès son origine vouée au culte de la vierge, la Cathédrale de Lausanne invitait ses nombreux pèlerins à traverser, au début de leur procession, un porche peint situé sur la face sud de l'édifice. L'importance, la finesse du détail, la qualité de la sculpture ainsi que la bonne conservation de la polychromie médiévale font du porche peint un complexe patrimonial parmi les plus importants d'Europe illustrant à merveille l'esthétique et la théologie gothique.

A peine édifié au début du XIIIe siècle, le portail peint est rapidement soumis à des désordres de structure liés aux charges des contreforts supérieurs et nécessite des renforcements d'urgence qui conduisent les constructeurs à obturer ses faces latérales, ceci peu d'années après sa réalisation. Ces obturations trahissent par contre la volonté initiale d'un porche pleinement ouvert à la vue des pèlerins.

A la suite de six siècles d'assombrissement, l'architecte français Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc mandaté par le Conseil d'Etat en 1872 pour la conservation générale de l'édifice, veut retrouver le statut spatial d'origine du portail peint. Il décide la réouverture des baies latérales. Cette soudaine réouverture à la lumière naturelle entraîne cependant une soudaine réouverture aux influences climatiques : des signes de dégradation apparaissent très rapidement.

S'ouvre dès lors dès 1915 un long et difficile chantier de conservation qui verra se succéder des périodes plus ou moins actives. La dernière reste décisive pour le résultat final et trouve dans la conclusion du chantier des années 2000 l'aboutissement d'un long processus d'études pluridisciplinaires et de travaux. La remise au jour des vestiges de la polychromie médiévale, la consolidation de la statuaire, l'amélioration statique du porche, la consolidation des parements extérieurs, la reprise de la toiture et de la couverture, la mise en place enfin de trois nouvelles baies vitrées chargées de la protection du statuaire peint constituent les divers travaux entrepris ces trois dernières décennies.





## **Division Projets et Travaux**

---

### **Agenda XX+**

Parallèlement à la mise en place de l'Agenda 21, inclus dans le programme de législature, le Conseil d'Etat a adopté de nouvelles directives énergétiques pour ces propres bâtiments, permettant de confirmer son exemplarité et de tendre vers une société à 2000 W en 2050. L'adoption du 2ème crédit cadre de 22 mios pour le rattrage de l'entretien différé des bâtiments s'inscrit dans la même direction.

### **Informatique et facility management**

Au niveau informatique, le SIPAL a signé une convention de partenariat avec l'Etat de Genève, Energho et les SIG pour le partage et la mise à disposition en licence open source de l'outil Tener, outil de gestion des énergies, développé initialement par le SIPAL.

Enfin, l'aboutissement de la phase pilote de la mise en place d'un outil de Facility Management ouvre des horizons nouveaux dans la gestion efficiente du patrimoine immobilier de l'Etat.

## **Division Immobilier**

---

- Finalisation des négociations pour le déploiement des installations Polycom sur les infrastructures propriété de Swisscom + négociations conduites avec d'autres partenaires privés pour l'implantation d'infrastructures de télécommunication sur des bâtiments existants.
- Elaboration du contrat de catering pour la cafétéria-restaurant de l'ECAL à Renens.
- Elaboration de la convention définissant les conditions de mise à disposition de l'Ecole de soins infirmiers de Subriey à Vevey.
- Renégociation des conditions de location des locaux de l'OPTI à Morges pour permettre la création d'un espace destiné à l'enseignement pratique dans l'enveloppe financière restreinte à disposition (abandon de locaux de moindre importance et suppression des effets de l'indexation du loyer).
- Libération du 2ème étage de l'annexe de l'ancienne Ecole de chimie des occupants au bénéfice

de contrats de prêt à usage pour permettre l'extension de l'Ecole de couture.

## **Division Monuments et sites**

---

### **Découverte d'un cycle de peintures médiévales dans l'ancien chœur de l'église de Daillens**

Comme toutes les églises médiévales, celle de Daillens avait été, au XIV<sup>e</sup> siècle, ornées de peintures figuratives. A la Réforme, le chœur a été désaffecté, fermé et son décor, caché par une couche de badigeon blanc, tombe peu à peu dans l'oubli.

C'est probablement le dernier grand cycle de peintures médiévales qui aura été mis au jour dans le canton.



**Groupes de prestations**  
**66.0 Administration**

## **66.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

### **Descriptif**

---

- Direction du service.
- Support administratif.
- Support Ressources humaines.
- Support financier et comptable.
- Support juridique.
- Support logistique.
- Support informatique.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Secrétariat général.
- Services transversaux.

## Groupes de prestations

### 66.1 Planification des transports publics et privés

## 66.1 Planification des transports publics et privés

Planification des transports publics, des privés et des mobilités douces (piétons et deux roues).

### Descriptif

- Analyser la demande en déplacements dans le canton et élaborer les projections d'évolution de la mobilité.
- Initier et gérer les études de transports cantonaux, régionaux, d'agglomération et particulières.
- Contribuer à l'élaboration du plan directeur cantonal et à sa mise à jour et plans directeurs d'agglomération (Lausanne-Morges, Genève,...).
- Concevoir les principes de l'offre de transports publics à moyen et à long terme et planifier les infrastructures nécessaires.
- Assurer la planification du réseau routier et de schémas directeurs d'aménagement routier.
- Valoriser les espaces publics dans les projets d'aménagement et de constructions d'infrastructures de transport.
- Promouvoir des mesures incitatives de mobilité visant les principes du développement durable.

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Population cantonale.
- Usagers des transports.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## Groupes de prestations

### 66.2 Gestion des transports publics

## 66.2 Gestion des transports publics

Gestion des transports publics.

### Descriptif

- Planifier l'offre de transport public en fonction des objectifs du marché et de la production.
- Conduire les procédures de consultation des horaires.
- Négocier les indemnités pour les coûts non couverts des prestations.
- Développer les communautés tarifaires d'agglomération (Mobilis pour Vaud, UNIRESO pour Genève, etc..), fixer les règles de répartition des recettes entre entreprises et encourager la coordination des systèmes de distribution.
- Participer à la promotion de l'offre de transport public avec les entreprises.
- Contrôler le bon usage des contributions publiques et effectuer les analyses de risque des entreprises.
- Poursuivre le regroupement des entreprises par bassins régionaux de transport, Assurer le renouvellement et le développement des infrastructures de transport public.
- Délivrer les autorisations de transports, élaborer et transmettre les préavis du canton dans les procédures de compétences fédérales, voire cantonales (concessions, constructions - autobus, chemins de fer, navigation, installations à câbles, aviation, chemins de randonnée pédestre, campings et caravanings résidentiels).

### Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Usagers des transports publics.
- Autorités fédérales, cantonales et communales.
- Entreprises de transports publics.

## Événements marquants, évolutions significatives

### Événements marquants

---

#### Planification des transports et de la mobilité

---

Le Service de la mobilité et en particulier sa Division de la planification ont été fortement sollicités par les projets d'agglomération en cours, compte tenu du délai de leur dépôt à l'Office fédéral du développement territorial fixé à la fin de l'année 2007. Ce travail est conduit conjointement avec le Service de développement territorial (SDT) du Département de l'économie (DEC) ainsi qu'avec les régions et schémas directeurs concernés. Le Service des routes (SR), le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) et le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) apportent également leur concours à ces études.

Trois projets d'agglomération ont été déposés à la fin de l'année 2007 :

- le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM),
- le projet d'agglomération franco-valdo-genevois,
- le projet de l'agglomération d'Yverdon-les-Bains.

Les infrastructures de transport planifiées dans les projets d'agglomération et retenues par la Confédération pourront bénéficier d'une contribution jusqu'à un taux de 50% de leur coût. Le financement fédéral est assuré par crédits-cadre quadriennaux. La prochaine tranche portera sur la période 2011 - 2014. Les Chambres fédérales se prononceront en 2010.

C'est le PALM qui a demandé le plus fort engagement de la part du service, notamment pour l'étude des projets de transports planifiés. Si le pilotage du projet d'agglomération franco-valdo-genevois revient aux autorités genevoises, ce projet présente une très grande importance pour le district de Nyon qui connaît un développement marqué.

#### Promotion des mobilités durables : semaine de la mobilité 2007

---

La semaine de la mobilité 2007 s'est déroulée du 18 septembre au 22 septembre. Sous le thème de "Hâte-toi autrement !", plus de 15 villes et communes importantes du canton ont participé à la Semaine européenne de la mobilité en organisant d'innombrables actions et manifestations, toutes destinées à promouvoir les avantages d'effectuer ses déplacements à pied, à vélo ou encore en transports publics. : installation, en de nombreux endroits, de panneaux indiquant la durée des trajets effectués à pied ou vélo; des cours de cyclisme permettant de se familiariser avec la circulation en milieu urbain; mais aussi des actions dans les écoles, des balades originales, la gratuité des transports publics sur certains trajets ou encore la promotion de plans de mobilité d'entreprise. Afin d'assurer une bonne visibilité de toutes ces actions, un thème de campagne commun, "Hâte-toi autrement !", détourné du jeu "Hâte-toi lentement !" a été retenu pour l'ensemble du canton. Si l'initiative revient au Service de la mobilité de l'Etat de Vaud, associé très tôt au Service des routes et mobilité de la Ville de Lausanne, c'est bel et bien l'important engagement de *toutes* les communes participantes – Aigle, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Gland, La Tour-de-Peilz, Lonay, Nyon, Payerne, Prilly, Pully, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains, et Lausanne bien sûr – qui a permis la mise sur pied de ces programmes riches et variés.

Ce nouveau mode de collaboration entre partenaires a donné entière satisfaction.

## **Développement du réseau ferroviaire suisse : le projet ZEB ou la suite de Rail 2000, 1ère étape**

---

Au début de juillet 2007, le Conseil d'Etat a transmis à M. le conseiller fédéral M. Leuenberger, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), sa prise de position dans le cadre de la consultation sur le développement du réseau ferroviaire suisse pour les vingt prochaines années. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le canton.

Cette prise de position fait suite à un intense travail de " lobbying " et de concertation avec notamment les cantons de Suisse occidentale ainsi que la députation vaudoise aux Chambres fédérales.

Le Conseil d'Etat a souligné combien les investissements sur l'axe Lausanne-Genève et sur la ligne du Pied du Jura sont prioritaires et urgents. Ces améliorations de l'offre doivent être réalisées entre 2010 et 2020, comme prévu en 1998, lors du vote populaire sur le financement des transports publics, et non dès 2030, comme le propose la Confédération.

Le projet " ZEB " présenté par la Confédération se limite à assurer le financement de "l'offre de base" pour un montant de 5,2 milliards de francs. Il prévoit d'investir environ 620 millions en Suisse romande dans l'amélioration de la ligne Lausanne-Berne et du noeud de Lausanne, avec notamment la construction d'une 4ème voie entre Lausanne et Renens.

Le Conseil d'Etat s'est opposé avec la plus grande fermeté à cette approche qui ne correspond pas aux engagements pris en 1998, lors du vote populaire. Sur les 13,4 milliards de francs accordés pour Rail 2000, 5,9 ont été utilisés pour la 1ère étape; il reste donc 7,5 milliards pour la 2ème étape. Il a jugé est inacceptable que le projet "ZEB" ignore les besoins de développement du rail de la Suisse occidentale et de la métropole lémanique. Cette dernière est la 2ème de Suisse avec une population de 1,7 million d'habitants, répartis sur les territoires suisse et français; elle connaît une forte croissance démographique et économique. Le réseau routier et autoroutier étant régulièrement saturé, la croissance de la mobilité doit être absorbée en priorité par le réseau ferroviaire. Entre 2003 et 2006, les trains "grandes lignes CFF" Genève-Lausanne/Yverdon-les-Bains ont vu leur fréquentation croître de 27% (18% en moyenne suisse).

Le Conseil fédéral a adopté le message aux Chambres fédérales à fin octobre 2007. Ses propositions reprennent les principes mis en consultation. Toutefois, le Conseil fédéral a documenté de manière très précise les options d'extension (notamment les projets de 3ème voie Renens – Allaman et de développement de la ligne du Pied du Jura) qui doivent compléter l'offre de base, dans la mesure où de nouveaux moyens de financement sont décidés par les Chambres fédérales. Les cantons de Suisse occidentale regroupés au sein de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) et de la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) conduisent une action commune. Le Service de la mobilité est fortement impliqué dans ce dossier stratégique.

## **Elaboration de l'horaire 2008-2009 des transports publics suisses (en service dès le 9 décembre 2007)**

---

Dans le cadre d'une démarche coordonnée au niveau suisse, le Service de la mobilité a conduit la procédure de consultation sur le projet d'horaire 2008/2009 qui s'est déroulée entre le 29 mai et le 11 juin 2007.

La principale nouveauté de cet horaire national est la mise en service du tunnel de base du Lötschberg. Peu de modifications sont intervenues pour les lignes sur territoire vaudois. On peut toutefois relever une réorganisation de l'offre des Cars postaux dans le secteur Nyon – Gland – Begnins – St-George avec l'introduction d'une structure d'horaire cadencée et le renforcement des prestations entre Orbe et Yverdon-les-Bains.

Environ 200 interventions concernant le trafic régional voyageurs (TRV) du Canton de Vaud ont été enregistrées et traitées par les entreprises de transport concessionnaires concernées. Diverses améliorations ponctuelles ont été apportées, notamment entre Avenches et Morat avec le prolongement

de courses des trains S-Bahn en provenance de Berne.

## **Crédit-cadre 2007 - 2010 pour le financement de l'infrastructure des lignes ferroviaires régionales**

---

Le Service de la mobilité a préparé le crédit-cadre 2007 – 2010 d'entente avec les services de l'Office fédéral des transports (OFT) et les entreprises régionales de chemins de fer. 219 millions de francs seront investis par la Confédération, le Canton et les chemins de fer privés dans l'amélioration des infrastructures existantes et dans la sécurisation de l'exploitation des chemins de fer régionaux vaudois (CFF exclus). La part cantonale à ces investissements est de 82,1 millions. Pour la première fois, le le financement est assuré avec un crédit-cadre quadriennal. Jusqu'à maintenant, il présentait des demandes de crédit par objet. Cette nouvelle manière de procéder se calque sur la planification quadriennale de la Confédération. En septembre 2006, les Chambres fédérales avaient octroyé un crédit-cadre de 800 millions de francs pour les entreprises ferroviaires et conditionnaient le versement de contributions aux cantons à une participation de ceux-ci.

Le montant net à investir dans le canton (après déduction des parts attribuables à Berne et à Fribourg pour le MOB et au Valais pour l'AOMC) se monte à 171,7 millions de francs; il se répartit ainsi : 44,1 mios payés par la Confédération, 78,3 mios par le Canton, 43,8 mios par les entreprises et 5,5 mios par des tiers. Les besoins d'investissement portent sur la modernisation des installations du réseau existant. Il n'est pas prévu de procéder dans ce crédit-cadre à des projets d'extension. Le renouvellement du matériel roulant et les investissements pour les ateliers ne font pas partie du crédit-cadre. Le crédit-cadre sollicité doit permettre de renouveler des équipements usés qui, sans remplacement, ne garantiraient plus la sécurité de l'exploitation. Certains datent encore de la période de construction des lignes de chemin de fer, qui a pris fin en 1916. Selon les règles en vigueur, ces investissements ne figurent pas au budget d'investissement de l'Etat, mais sont comptabilisés à l'actif du bilan. Les charges financières sont portées au budget de fonctionnement à raison de 70%, le solde étant pris en charge par les communes.

Le Grand Conseil a adopté en juin le décret.

## **Extension de la communauté tarifaire Mobilis à la Côte et à la Broye ( 9 décembre 2007)**

---

La communauté tarifaire Mobilis a été étendue le 9 décembre 2007 à l'ensemble du nouveau district de Morges, jusqu'à Rolle ainsi que jusqu'à Payerne depuis Moudon. Ce sont désormais 199 communes du canton qui font partie du périmètre Mobilis. Ainsi, plus de 380'000 habitants - soit près de 60% de la population vaudoise - peuvent emprunter les lignes des 5 entreprises partenaires (tl, CFF, CarPostal, MBC et LEB).

L'extension porte sur 77 nouvelles communes alors que précédemment Mobilis portait sur le territoire de 122 communes.



## Projets particuliers

### Projets particuliers

#### Construction du métro m2 reliant Ouchy et Epalinges

Le planning de la construction du m2 est jusqu'ici respecté. L'état actuel de la situation permet de planifier – si aucune mauvaise surprise n'interfère entre-temps sur le projet – le début de la "marche à blanc" au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 et la mise en service du m2 au troisième trimestre 2008. L'inauguration officielle est d'ores et déjà fixée du 19 au 21 septembre 2008.

Depuis le 23 août 2007, les rames du m2 circulent sur l'entier de leur tracé, d'Epalinges à Ouchy. Le troisième et dernier tronçon (Ours – Ouchy) a été mis sous tension à cette date conformément à la planification. Avec l'électrification du dernier tronçon, la partie sud du tracé a pu être testée. Parmi les nouveautés apportées par ce tronçon, le parcours sur les pentes les plus fortes – quelque 12% entre Lausanne-Gare et Lausanne-Flon. Les rames ont confirmé leur capacité d'adhérence, de freinage et leur puissance. Enfin, les tests des automatismes qui nécessitent une disponibilité de l'entier de la ligne pourront débuter.

Le Service de la mobilité a préparé l'exposé des motifs et projet de décret pour le financement des risques avérés du projet m2. Celui-ci a été adopté avant Noël 2007 par le Conseil d'Etat. De nouvelles exigences de sécurité pour les voyageurs, les difficultés géologiques et le report de la réalisation du m2 ont eu pour effet d'augmenter son coût de 29,8 millions de francs. Conformément à la convention passée avec la société du Métro Lausanne-Ouchy (MLO), qui construit le m2, l'Etat assure le financement des coûts supplémentaires non chiffrés dans le projet. Le Conseil d'Etat a présenté a demandé donc au Grand Conseil l'autorisation d'accorder à MLO une garantie d'emprunts de 29,8 mios.

Trois types de coûts supplémentaires ont été identifiés et font l'objet de la demande de crédit au Parlement :

- les coûts liés à l'évolution des exigences de sécurité pour les voyageurs (protection incendie, freinage d'urgence, distance de sécurité pour l'arrêt des rames) pour un montant de 12'472'000 fr. (valeur 1999/2000) ;
- les coûts résultant des conditions géologiques (éboulement de Saint-Laurent, mesures complémentaires aux tunnels de Langallerie et de Perdonnet / place de l'Ours) pour un montant de 8'034'000 fr. (valeur 1999/2000) ;
- Les coûts résultant du report du projet pour un montant de 4'304'000 fr. (valeur 1999/2000). Au printemps 2001, le Conseil d'Etat avait décidé de reporter sa décision de soumettre le projet au Grand Conseil, en raison des difficultés financières du Canton. Ce report de plus d'une année a induit des coûts supplémentaires pour le fournisseur des équipements de transport ; la prise en charge de ces coûts a fait l'objet d'une transaction.

Le total des risques avérés s'élève à 24'810'000 francs (valeur 1999/2000). Il représente le 4.2 % du budget de référence de 590 millions. En incluant le renchérissement, le montant à garantir s'élève à 29,8 millions de francs.

A ce jour, le coût total du métro est de 735,8 millions de francs (590 mios du budget de référence 1999/2000 + 116 mios de renchérissement + 29,8 mios de risques avérés). Le projet bénéficiera d'une

contribution supplémentaire de 120 millions de francs de la Confédération, allouée par le nouveau fonds d'infrastructure décidé en octobre 2006 par les Chambres fédérales. Cette participation supplémentaire de la Confédération, ainsi que des taux d'intérêt favorables ont pour effet de diminuer les charges financières du projet m2 : lors de la demande de crédit en 2002, elles étaient estimées à 47,45 mios par an (canton : 70%, communes concernées : 30%) ; aujourd'hui, elles sont évaluées à 36,22 mios.

## **Planification des axes forts de l'agglomération lausannoise**

---

Le Service de la mobilité en collaboration avec les Transports publics de la région lausannoise (tl) conduit l'étude des " axes forts " de l'agglomération Lausanne – Morges. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM). Il est conduit dans le cadre d'un processus participatif avec les représentants du Conseil d'Etat et des secteurs du PALM. Un groupe de concertation a été mis sur pied pour associer à la démarche les instances et associations intéressées.

L'année 2007 a été consacrée à la définition du réseau à réaliser.

Le projet a été validé dans les premiers jours de janvier 2008.

Le réseau d'axes forts retenu à réaliser entre 2011 et 2020 comprend :

- un " axe fort tram " entre Bussigny et le Nord lausannois passant par Renens, Malley et le centre-ville de Lausanne. Cette liaison empruntera la route de Genève, avec halte à la place de l'Europe, interface principal du réseau des axes forts. Depuis la place de l'Europe, le tracé et la destination de cet axe fort vers le Nord lausannois seront précisés dans le cadre de l'avant-projet sommaire, en tenant compte du développement des projets urbanistiques.
- des " axes forts (trolley)bus " : plusieurs lignes ou tronçons de lignes de bus ou trolleybus existantes seront renforcées, notamment entre l'Ouest (Bussigny-Crissier-Prilly) et l'Est lausannois (Pully-Lutry). La technologie du (trolley)bus en site propre permet d'améliorer la qualité du service et la vitesse commerciale grâce à une priorité instantanée aux carrefours, partout où c'est possible, et à une séparation avec les autres usagers de la route, le site propre étant physiquement protégé. L'axe fort (trolley)bus Ouest-Est empruntera le tronçon Chauderon-Grand Pont qui sera fermé au trafic individuel de transit afin de permettre l'intensification et l'amélioration de la qualité des liaisons par bus ainsi que l'amélioration de l'interface avec le niveau de la place de l'Europe.

Le réseau d'axes forts retenu permettra une importante requalification urbaine, renforçant ainsi globalement l'attractivité économique et la qualité de vie dans l'agglomération. Ce réseau est évolutif : les axes forts (trolley)bus pourront à long terme être transformés en axes forts trams.

A court terme, le Service de la mobilité a établi en collaboration avec les Transports publics morgiens (TPM) un projet d'amélioration de la desserte entre Morges, Préverenges, l'EPFL et la Bourdonnette. Couplé à la ligne 1 (Morges - Echichens) des TPM, un service avec une cadence urbaine pourra être offert.

## **Développement du RER Vaudois et de la halte de Prilly- Malley**

---

En février 2007, le Grand Conseil a accordé le crédit d'étude de 4.92 millions de francs pour la construction de la halte de Prilly-Malley.

Les études ont immédiatement été engagées avec les CFF en vue d'adresser à l'Office fédéral des transports au début de juillet 2007 le projet de dossier d'approbation des plans. Le projet a été établi en collaboration avec un bureau d'architecture, un bureau d'ingénieurs civils et les services spécialisés des CFF. Une étude d'impact sur l'environnement fait partie du dossier.

L'enquête publique s'est déroulée du 3 novembre 2007 au 3 décembre 2007. Elle a suscité 8 interventions ou oppositions actuellement en traitement par les CFF.

La création de la halte assurera et valorisera le développement planifié du quartier de Malley et, par ricochet, de celui de Sébeillon. Le potentiel actuel de la halte est de 8500 habitants et emplois dans un périmètre de 500 m. A l'horizon 2020, son potentiel est de 12'500 habitants et emplois avec une réserve de 2500 habitants et emplois. La halte de Prilly-Malley sera ainsi la 3ème en importance, après les gares de Lausanne et Renens. Cette halte va contribuer à accroître le trafic sur le RER vaudois et favoriser l'introduction d'une cadence à 15 minutes entre Cossonay et Cully.

Située à mi-distance entre les gares de Lausanne et Renens, elle sera équipée d'un quai central et de deux quais extérieurs. Elle disposera d'un nouveau passage piétonnier sous-voies près du passage routier existant de l'Avenue du Chablais. Cette nouvelle halte comprendra quatre voies mais seules trois seront utilisées en première étape. Une exploitation totale sur les quatre voies interviendra ultérieurement dès que la 4ème voie, prévue dans le cadre du projet ZEB, sera construite. La première étape de développement du RER vaudois, comprenant le projet de halte de Prilly- Malley, fait partie des projets urgents retenus par la Confédération dans le fonds d'infrastructure.

Elle pourra ainsi bénéficier d'une contribution fédérale de 50%, ramenant la charge du canton à 40 millions de francs. Selon la planification prévisionnelle, les travaux débiteront à la fin 2008. L'objectif de mise en service est envisagé pour la fin 2010.

Le Service de la mobilité a également engagé les discussions avec les représentants de la Division Voyageurs des CFF pour l'acquisition d'une vingtaine de rames modernes qui seront mises en service à fin 2010.

**Rapport annuel de gestion 2007**  
**Département des Infrastructures (DINF)**  
**Service de la mobilité (SM)**

## **Sources d'informations complémentaires**

### **Documentation**

---

L'information complémentaire, notamment les publications citées et les liens avec les partenaires, sont accessibles sur le site du [Service de la mobilité](#).

**Groupes de prestations**  
**63.0 Administration**

## **63.0 Administration**

---

Gestion et administration du service.

### **Descriptif**

---

- Administration du service.
- Support administratif (secrétariat, RH, logistique).
- Support financier et comptable.
- Support communication et relations internes/externes.
- Coordination en matière de sécurité.
- Coordination avec la centrale d'achat.
- Coordination avec le support juridique.
- Coordination avec le support de formation (base et support métier par les services).
- Standardisation des processus de conduite de projets informatiques et contrôle de leur application.

### **Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Collaborateurs du service.
- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

**Groupes de prestations**

**63.1 Système d'information**

**63.1 Système d'information**

---

Pilotage du système d'information.

**Descriptif**

---

- Supervision de l'élaboration des schémas directeurs des services.
- Cartographie des applications.
- Formalisation et mise à jour du schéma directeur du système d'information cantonal.
- Coordination et priorisation des projets informatiques (objectif d'harmonisation et de mutualisation des solutions).
- Assistance à la maîtrise de projets transversaux à forts enjeux.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

**Groupes de prestations**

**63.2 Infrastructure et exploitation**

**63.2 Infrastructure et exploitation**

---

Coordination des infrastructures et de l'exploitation.

**Descriptif**

---

- Définition et contrôle des prestations liées à l'exploitation, à la centrale d'appels et au support sur site.
- Support processue et qualité.
- Exploitation, maintenance et développement de l'infrastructure de télécommunications.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.

**Groupes de prestations**

**63.3 Etudes techniques et développement**

**63.3 Etudes techniques et développement**

---

Coordination des études techniques et du développement.

**Descriptif**

---

- Définition et contrôle des normes en matière d'architecture, d'outils et de méthodes.
- Etudes spécifiques.
- Coordination/suivi des développement d'applications.

**Bénéficiaires / public-cibles / partenaires**

---

- Ensemble des services de l'ACV.
- Tous utilisateurs internes et externes de l'informatique cantonale.



## **Événements marquants**

---

### **Organisation**

---

L'organisation mise en place en 2006, a été consolidée avec notamment la création de différents Centres de compétences Métiers ou relatifs aux plates-formes techniques, la mise à jour des cahiers des charges des collaborateurs conformes aux référentiels Cigref, l'inventaire des compétences, la mise en place des procédures de recrutement et d'engagement notamment sous forme de contrat LSE, l'optimisation de l'utilisation du budget de fonctionnement et d'investissement ainsi que des ressources humaines (principe de mobilité), le regroupement des compétences par fonction sur des sites uniques.

### **PS SI - Plan stratégique 2007-2012 du Système d'Information de l'ACV**

---

La DSI a élaboré un plan stratégique d'évolution du SI global de l'ACV (période 2007-2012). Ce document porte sur les thèmes suivants :

- Le rappel du contexte
- La description des bénéfices attendus en 2012 (vision ACV 2012)
- La stratégie d'évolution des SI vers la cible définie (au moyen de projets prioritaires transversaux et d'évolutions métier)
- Une adaptation nécessaire de la gouvernance des SI
- Les moyens pour parvenir à la cible

Une première version de ce document a fait l'objet d'une consultation auprès des chefs de service, du Collège des Secrétaires généraux ainsi que d'une présentation au Conseil d'Etat.

Il fera l'objet d'un examen début 2008 par la DCE SI (Délégation du CE aux Systèmes d'Information) puis par le CE en vue d'en planifier la concrétisation (portefeuille de projets à réaliser, intégration aux budgets de fonctionnement et d'investissement 2009, mise à jour du plan pluri-annuel d'investissement 2010-12).

### **Relation avec les services**

---

Mise en place des rôles de chargés d'affaires Métiers et de chargés d'affaires techniques afin d'améliorer la prise en charge des demandes de support et des nouveaux projets.

La DSI a mené une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs dont les résultats serviront de base à des actions d'améliorations.

## **Budget 2008**

---

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2008, la DSI a présenté au Collège des secrétaires généraux, puis au Conseil d'Etat, une liste de nouveaux projets notés et priorisés, ce qui a permis une détermination sur leur faisabilité et l'obtention d'une enveloppe complémentaire de CHF 1.8 Mfrs.

## **Schéma Directeur**

---

Conformément à sa mission, la DSI, en collaboration étroite avec les services, a élaboré différents schémas directeurs permettant de définir leurs processus et le plan d'évolution de leur système d'information : SFFN (partie subventions), SESA, SAGEFI, POLCANT.

## **Cyberadministration**

---

La mise en oeuvre de la stratégie suisse en matière de Cyberadministration a été lancée par la Confédération. Parmi les résultats des premiers travaux figure la mise à jour du portefeuille de projets prioritaires à réaliser dans ce cadre. Pour l'ACV, la DSI a participé à la spécification et à la priorisation des projets. Elle a manifesté son intérêt pour mener ou participer aux projets répondants à ses objectifs.

## Projets particuliers

## DSOM – Direction Solutions Métiers

---

### Pôle Institutions

---

#### DIRE

- SPOP - Projet Médusa : Gestion des dossiers pour le suivi des étrangers et des requérants d'asile
- SIEL - REODEP (Antilope/Safari) : Evolution sur l'organisation des informations pour la nouvelle législature
- SIEL - MOTREC : Réalisation d'un moteur de recherche pour les applications Antilope et Safari (ouvert en janvier 2008)
- SJL - RSV : Mise en ligne de l'ensemble du recueil systématique de la législation vaudoise avec suivi des versions ( actes en vigueur, non publiés, recueil annuel...)
- SeCRI - Préfec : Révision de l'application en vue d'intégrer la nouvelle organisation DecTer
- SeCRI - VOTELEC : Mise en oeuvre du module 'Election du Grand Conseil'
- SIEL - SAFARI : Refonte ergonomique de l'application aux normes ACV
- SIEL - BICWEB : Refonte ergonomique de l'application aux normes ACV

### Pôle Fiscalité

---

#### DFIRE - ACI

- Registre fiscal : Intégration et mise à disposition des informations des individus (couche civile) à l'attention des applications fiscales de taxation et de perception. Prise en charge de la gestion du partenariat enregistré (PACS).
- Nouveau Certificat de Salaire : Mise en place au CEDI des applications et installations techniques permettant le scannage et numérisation ainsi que le traitement des Nouveaux Certificats de Salaire reçus des contribuables et des employeurs.
- Taxation segmentée : Mise en place des mécanismes permettant d'orienter les dossiers en taxation automatique, semi-automatique, semi-manuelle (cyber-taxateurs) et manuelle ainsi que leur traitement.
- TAO-BA : Calcul et modification de la base acomptes.
- TAO : Prise en charge des impôts spéciaux tels les gains immobilier, droits de mutation, donations, successions qui restaient traités dans l'application IT.
- Base de connaissances - Mise en oeuvre de l'application et intégration avec la TAO (aide contextuelle activée depuis l'application de taxation renvoyant le guide du taxateur et les textes légaux y relatifs).
- Passerelle internet entre les employeurs et l'ACI dans le cadre de l'impôt à la source : - Mise à disposition de deux interfaces (transfert de fichiers entre l'application de l'employeur et l'ACI ou

application permettant une saisie en ligne des informations concernant leurs sourciers). Cette passerelle sera étendue fin janvier 2008 à la réception de la copie des certificats de salaire que les employeurs doivent transmettre à l'ACI.

- SMS : Possibilité de faire la demande pour la mensualisation volontaire de l'IFD 2008 par envoi de SMS pour les contribuables.
- SIPF : Première étape du remplacement des chaînes de perception pour les contribuables personnes physiques.

## **Pôle Finances / Ressources humaines**

---

### **DFIRE - SAGEFI**

- SI Finances : Elaboration du Schéma directeur Financier de l'ACV
- Procofiév : Introduction de l'utilisation du numéro IBAN (International Bank Account Number) pour la gestion des paiements pour la Suisse et l'étranger
- Procofiév/FIBU : Evolutions pour Duplo 2007

### **DINF - CADEV**

- Pénélope : Intégration de la gestion de l'économat de la ville de Lausanne à la CADEV

### **DFIRE - SPEV**

- Création de la nouvelle base REM (Répertoire des Emplois et Métiers).
- Développement de la 1ère partie de DECFO/SYSREM
- Réalisation du nouveau certificat de salaire (std fédéral)
- Evolutions de la gestion administrative des RH (PeopleSoft)

## **Pôle Territoire Environnement Patrimoine**

---

### **DINF-SIPAL**

- PROJET GEPIM - Gestion efficiente du patrimoine immobilier : réalisation de la phase pilote et confirmation du choix de la solution technique pour la mise en oeuvre 2008 - 2009.
- PROJET MONU - Renouvellement de l'application de gestion des monuments historiques.

### **DINF-SR**

- PROJET LISA - Déploiement de la solution de gestion de l'exploitation et de l'entretien routier pour l'Unité territoriale II (Vaud, Genève et Fribourg)

### **DEC-SAGR**

- Elaboration du SCHEMA DIRECTEUR SAGR

## **DSE-SCAV**

- PROJET LIMS-QUALIDOC - Renouvellement des applications de gestion des analyses du service vétérinaire, mise en production et mise hors service de DM-LAB.

## **DSE-SEVEN**

- PROJET AIRMO - Mise en production du réseau de station de mesure et mise en ligne du site [www.vd.ch/air](http://www.vd.ch/air)

## **DEC-SDT**

- PROJET PLAN DIRECTEUR CANTONAL - Mise en production du site [www.geoplanet.vd.ch/pdcn/](http://www.geoplanet.vd.ch/pdcn/)

## **DINF-SG**

- PROJET CADASTRE GEOLOGIQUE - Mise en production d'une nouvelle application de gestion des données du sous-sol.

## **DINF-SFFN**

- PROJET SUBVENTIO - Adaptations à la RPT du système de gestion des subventions du SFFN, formalisation des processus, rédaction du cahier des charges, appel d'offres public.

## **Pôle Sécurité & Justice**

---

### **DSE - POLCANT**

- Projet GESCOPP - Mise en oeuvre d'un outil de planification et coordination opérationnelle du personnel de la POLCANT. Ouverture en mars 2008.
- Projet GRAPHITE - Mise en place d'un outil d'éditeur de rapport commun à la POLCANT complétant les outils de la chaîne du SI : SAE, JEP, Zephyr.

### **DSE - SSCM**

- Projet ATEO - Mise en place de la nouvelle version de l'application de gestion de la taxe d'exemption de l'obligation de service.

### **DSE - SAN**

- Projet VIACAR - Poursuite de la maintenance évolutive pour adapter l'application à la nouvelle loi fédérale MOFIS.

## **DINT - SPEN**

- Projet PAPILLON - Poursuite de la consolidation et de la mise en place des modules de l'application Papillon (gestion des dossiers au niveau pénitentiaire en collaboration avec le Canton de Genève) dans la nouvelle technologie Web - Java avec les évolutions pour la mise en oeuvre du Nouveau Code Pénal fédéral.

## **OJV**

- Projet TUTELEC - Mise en place des modules suivants de l'application TUTELEC (Gestion électronique des dossiers sociaux et comptables des tutelles) : volet comptable réalisé en 2006, volet social partiellement réalisé et mise en production complète en Avril 2008. L'extension à la Justice de paix est initialisée et la mise en production est planifiée pour la fin de l'année 2008.
- Projet CICLOP - THEMIS - Mise en place de l'application THEMIS (reprise de l'application des Offices des poursuites et faillites du Canton de Fribourg). L'application est installée, le projet est dans la phase de test, formation et reprise des données pour un site pilote (Office des Poursuites et Faillites de Lausanne - Est) avec une mise en production effective pour le mois de Mai 2008
- Projet OJAP - Mise en place de l'infrastructure (PCs, Imprimantes, etc.) et de l'application (extension de l'application GDD de l'OJV) pour le nouvel Office du Juge d'application des Peines
- Projet Intranet OJV - Mise en place de l'Intranet de l'OJV dans le nouvel environnement Typo3 standardisé de l'Internet de l'ACV

## **Pôle Santé - Economie - Social**

---

### **DSAS & DEC-SDE**

- PROGRES : Nouvelle gestion des échéances - Gestion des autorisations d'exploiter pour les institutions/garderies du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), pour les directeurs d'EMS au Service de la Santé Publique (SSP), pour les homes non médicalisés au Service des Assurances Sociales et Hébergement (SASH).

### **SSP**

- HOSPEX : nouveau logiciel permettant la gestion des demandes de garantie cantonale pour les vaudois hospitalisés hors canton (SSP).

### **DEC - SDE**

- REFEN : Mise en oeuvre d'une solution CRM (Open Source) permettant la gestion des activités du service et des relations avec les entreprises.

### **ACV (en collaboration avec la Cellule D'appui à la Direction - CAD)**

#### **Cartographie et Urbanisation des Systèmes d'Information**

Mise à jour complète des informations contenues dans la cartographie applicative.

Choix et utilisation de la méthode PREMYS (processus d'urbanisation des Systèmes d'Information

métiers) notamment dans les projets suivants :

- Schéma directeur financier (SAGEFI).
- Schéma directeur du Service de l'Agriculture (SAGR).
- Début de la modélisation des procédures dans le cadre de l'Ordre Judiciaire Vaudois.
- Plan d'urbanisme de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Elaboration des règles de modélisation des processus métier.

Formation à la modélisation des processus pour l'Unité de Conseil et d'Appui (UCA), l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), l'Ordre Judiciaire Vaudois (OJV) et les cartographes DSI.

## **DI – Direction Ingénierie**

---

### **Projets techniques transversaux**

---

#### **Identification et authentification des accès l\*net par la plate-forme IAM (Identity & Access Management)**

Mise en œuvre de ce portail unique d'accès pour les nouvelles applications Internet/Intranet. Rapatriement progressif des applications existantes dans ce portail

#### **Gestion de contenu d'entreprise ECM**

Mise en place d'une nouvelle plate-forme de gestion électronique de documents qui satisfait l'ensemble des besoins métiers de l'ACV et qui s'appuie sur des logiciels libres OSS. Accessible depuis l'Internet/Intranet, elle a servi comme socle de base pour la Base de connaissances KbACI de l'ACI et le moteur de recherche SIEL-MOTREC des applications Antilope/Safari.

#### **Gestion des relations clients CRM**

Mise en place d'une nouvelle plate-forme de gestion de relation avec les tiers (entreprises, partenaires, individus, etc.), qui s'appuie sur des logiciels libres. Elle a servi comme socle de base pour le projet REFEN du SDE, lui permettant de disposer d'une vision complète des relations avec les entreprises et du suivi de ses dossiers.

#### **Formulaires électroniques**

Elaboration d'un concept unifié et des technologies ouvertes à mettre en place en vue de l'introduction des formulaires, accessibles en Internet/Intranet.

## **DSIT - Direction Support Infrastructure et Télécoms**

---

### **Projet VoIP (Voice over IP)**

---

Durant 2007, le projet de modernisation de la téléphonie sur le Réseau Cantonal Vaudois (RCV) s'est poursuivi. L'EMPD y relatif a été élaboré et adopté en novembre. Il permet d'utiliser le réseau cantonal pour les conversations vocales.

## **Projet AD (Active Directory)**

---

La mise en place de l'infrastructure d'un annuaire unique s'est terminée à fin 2007. La bureautique, étant administrée au travers de différents annuaires sur différentes infrastructures, une optimisation est nécessaire autant pour les utilisateurs que pour l'administration des postes de travail, des comptes d'utilisateurs, des dossiers partagés, des imprimantes et d'autres éléments.. La migration des comptes utilisateurs sera achevée en juin 2008.

## **Call Center (Centre d'appel téléphonique)**

---

Mise en place des centres d'appels, avec système de redondance en cas de panne, pour l'ACI et le SAN.



## **Complément d'informations sur les projets**

---

Autres liens utiles :

Stratégie nationale de cyberadministration eGov CH

<http://internet.isb.admin.ch/aktuell/medieninfo/00126/index.html?lang=fr&msg-id=16040>

Site ACV de la LHR (Loi d'Harmonisation des Registres)

<http://www.vd.ch/index.php?id=16809>